

Envoyé en préfecture le 26/01/2023

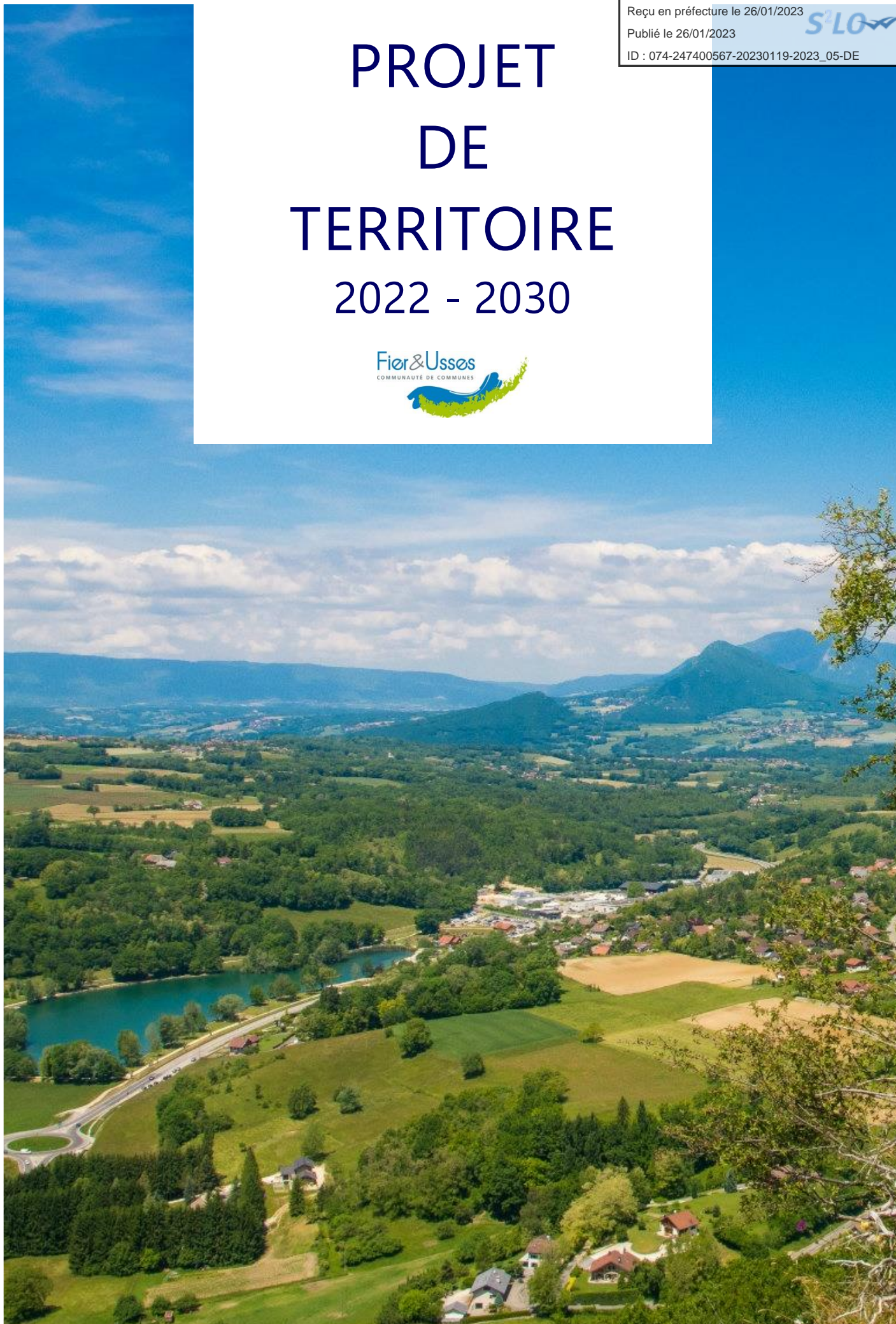
Reçu en préfecture le 26/01/2023

Publié le 26/01/2023

ID : 074-247400567-20230119-2023\_05-DE



# PROJET DE TERRITOIRE 2022 - 2030



Envoyé en préfecture le 26/01/2023

Reçu en préfecture le 26/01/2023

Publié le 26/01/2023



ID : 074-247400567-20230119-2023\_05-DE

Envoyé en préfecture le 26/01/2023

Reçu en préfecture le 26/01/2023

Publié le 26/01/2023



ID : 074-247400567-20230119-2023\_05-DE

## SOMMAIRE

Le projet de territoire de la CCFU .....	p.5
Etat des lieux.....	p.6
I La population du territoire.....	p.6
a Une croissance démographique dynamique mais qui diminue .....	p.6
b Une population jeune .....	p.7
c Une population aisée .....	p.8
d Une population familiale .....	p.9
e Une population diplômée .....	p.10
II La dynamique économique du territoire .....	p.12
a Des emplois peu présents .....	p.12
b Une forte dépendance à la voiture individuelle .....	p.14
III Un territoire en déficit de services .....	p.18
a L'éducation .....	p.18
b La santé.....	p.19
c La consommation .....	p.19
IV Un territoire sous tension environnementale de par son habitat.....	p.21
a Une forte artificialisation des sols .....	p.21
b La prédominance de la maison individuelle .....	p.22
Les résultats de l'enquête faite auprès de la population.....	p.26
I Le territoire.....	p.26
a Quels sont ses atouts ? .....	p.26
b Quelles sont ses faiblesses ?.....	p.27
c L'évolution de la qualité de vie .....	p.27
II La pratique du territoire .....	p.29
III Quelles doivent être les priorités de la CCFU ?.....	p.30
L'enquête auprès des élus.....	p.31
I L'écoute des élus .....	p.31
a La vision de l'intercommunalité .....	p.31
b La vision du territoire .....	p.31
c La vision des enjeux du territoire .....	p.32
II Les ateliers sur la vision .....	p.33
a Le pire des scénarios .....	p.33
b Les ruptures à anticiper .....	p.33
c Le meilleur des scénarios .....	p.34
Les ambitions, les enjeux et les actions du territoire .....	p.35
Ambition 1 Préserver le capital environnemental, l'identité rurale du territoire et sa qualité de vie.....	p.36
1.1 Protéger et enrichir les ressources en eau .....	p.37
1.2 Réduire la production des déchets .....	p.37
1.3 Préserver les ressources naturelles du territoire, la biodiversité et les espaces naturels .....	p.38
1.4 Préserver les espaces agricoles et favoriser le développement d'une agriculture locale.....	p.39
1.5 Baisser la consommation énergétique du territoire et encourager la production d'énergies renouvelables.....	p.40
1.6 Mettre en œuvre une stratégie de sobriété foncière, développer de nouvelles formes urbaines.....	p.40
Ce qu'il faut retenir de l'ambition 1 .....	p.42
Ambition 2 Développer un haut niveau de services et renforcer l'équilibre fonctionnel du territoire .....	p.43
2.1 Développer les services de la petite enfance .....	p.43
2.2 Assurer un parcours éducatif complet dans le territoire .....	p.44
2.3 Favoriser la pratique sportive.....	p.44
2.4 Accompagner le développement économique du territoire .....	p.45
2.5 Développer de nouvelles formes de mobilité .....	p.46
2.6 Favoriser la culture pour chacun .....	p.47
2.7 Développer de nouveaux services et lieux dédiés à la jeunesse .....	p.47



Ce qu'il faut retenir de l'ambition 2..... p.49

Ambition 3 Préserver l'équilibre social et générationnel et la qualité de la vie..... p.50

3.1 Faciliter l'accès aux services administratifs et réduire la fracture numérique..... p.50

3.2 Diversifier l'offre d'habitat et définir une politique du logement accessible ..... p.51

3.3 Anticiper le développement des fractures sociales et accompagner les personnes les plus en difficulté..... p.52

3.4 Anticiper le vieillissement de la population et développer le lien intergénérationnel ..... p.53

3.5 Favoriser la cohésion du territoire ..... p.54

3.6 Développer l'autonomie sanitaire du territoire et notamment pour la santé au quotidien ... p.54

Ce qu'il faut retenir de l'ambition 3..... p.56

Ambition 4 Garantir l'autonomie politique du territoire et sa capacité à effectuer ses propres choix..... p.57

# LE PROJET DE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FIER ET USSÉS

Le projet de territoire de la CCFU est la conséquence d'un travail de plusieurs mois mené par les élus avec l'expertise des services de l'intercommunalité. Il prend en compte les attentes de la population révélées par une enquête réalisée sur un échantillon de 800 personnes.

Plusieurs ateliers ont permis de définir une vision globale du territoire. À partir d'un état des lieux de l'existant, et grâce au principe de l'entonnoir, les réflexions ont permis de définir quatre grandes ambitions. Elles sont déclinées en enjeux et en actions et devront être intégrées aux politiques publiques à développer.



LES GORGES  
DU FIER  
-  
LOVAGNY

La base transversale de ce projet de territoire est synthétisée dans une grande question :

**« Comment développer le territoire tout en limitant son impact sur l'environnement et en préservant ses atouts qui font son identité ? »**

De cette grande question, par des débats, échanges et contributions en ateliers, ont découlé quatre ambitions (classées par ordre de priorité selon le vote majoritaire des élus) :

1. **Préserver le capital environnemental, l'identité rurale du territoire et sa qualité de vie**
2. **Développer un haut niveau de services et renforcer l'équilibre fonctionnel du territoire**
3. **Préserver l'équilibre social et générationnel et la qualité du lien social**
4. **Garantir l'autonomie politique du territoire tout en développant des partenariats avec les territoires voisins**

# ÉTAT DES LIEUX DU TERRITOIRE

## I. La population du territoire

### a. Une croissance démographique dynamique mais qui diminue

Depuis les années 1960, le territoire connaît une croissance démographique soutenue, au-dessus des moyennes départementale et même nationale. Pour autant, cette dynamique tend à diminuer depuis plusieurs années avec une baisse continue depuis la moitié des années 2010.

	1968/1975	1975/1982	1982/1990	1990/1999	1999/2007	2007/2012	2012/2017
Variation annuelle de la population	3.4	5.3	4.1	2.5	2.5	2.5	1.4
Variation due au solde naturel	0.5	0.7	0.8	1	0.8	1	0.6
Variation due au solde migratoire	3	4.6	3.3	1.5	1.8	1.6	0.8

Variation annuelle de la population du territoire



Variation annuelle de la population du territoire

Année	1968	1975	1982	1990	1999	2007	2012	2017
Population	3 258	4 126	5 984	8 231	10 270	12 556	14 232	15 282

Croissance démographique du territoire

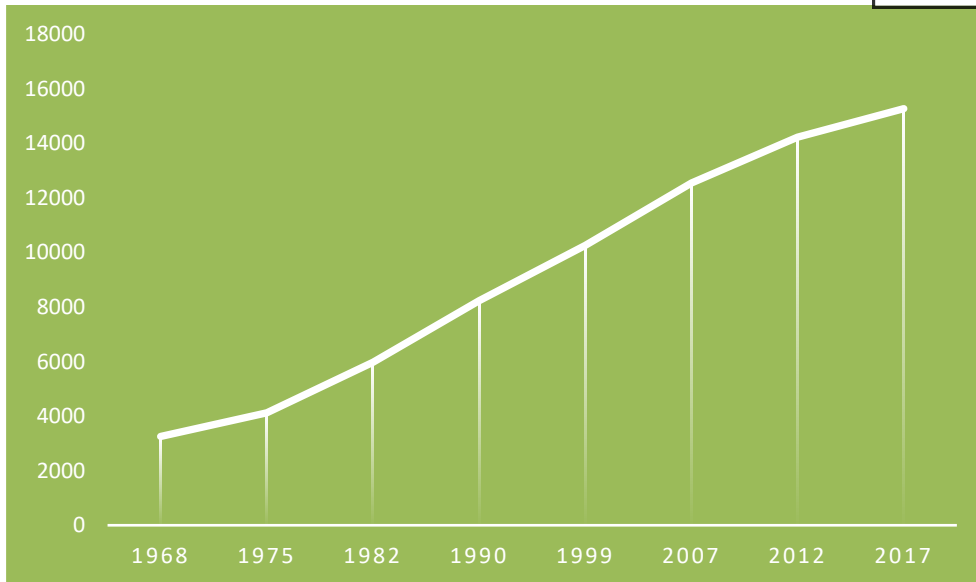
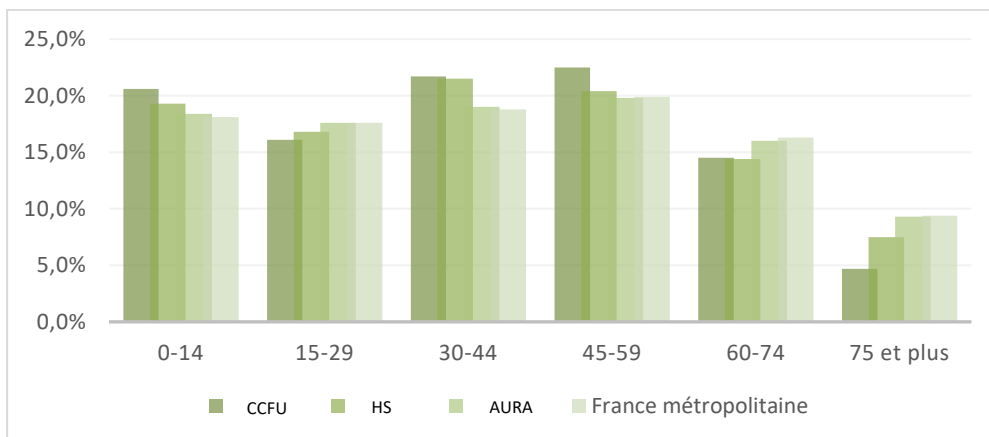


Figure 2.2 – Croissance démographique du territoire

### b. Une population jeune

La structuration de la population de la CCFU est différente de la structuration de niveau national, régional et départemental, notamment avec une part plus élevée d’habitants âgés de 0 à 14 ans et de 30 à 59 ans.

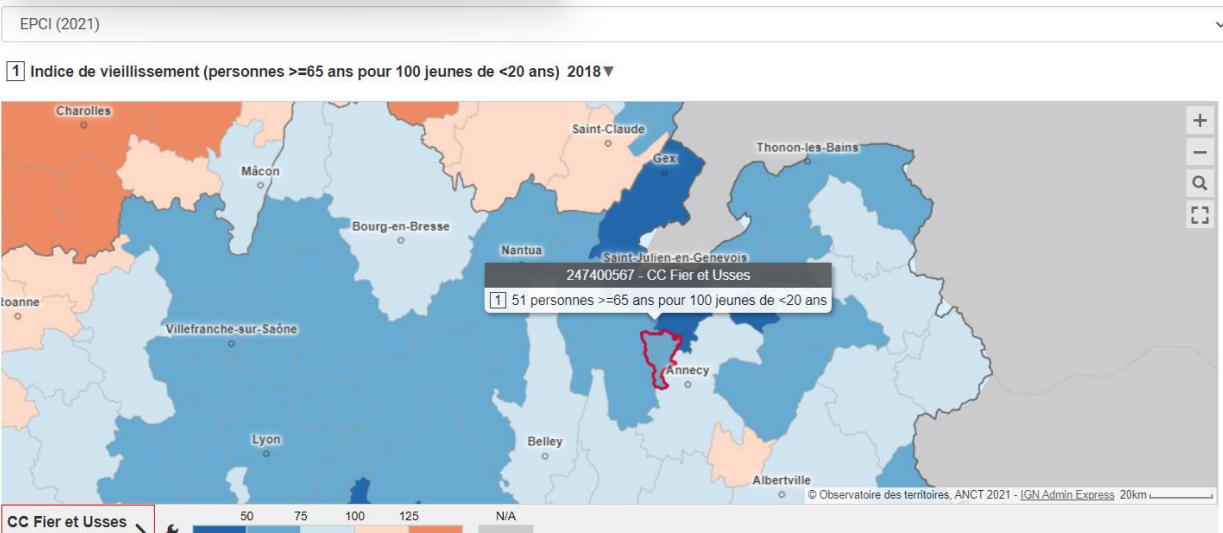


Structuration de la population en fonction des catégories d'âge

Cette donnée se confirme par l’indice de vieillissement du territoire qui est bien en-dessous de la moyenne nationale. L’indice de vieillissement est le rapport entre la population des plus de 65 ans et la population des moins de 20 ans. La moyenne nationale est de 80. La moyenne du territoire est de 50 ce qui signifie qu’il y a 50 personnes de plus de 65 ans pour 100 personnes de moins de 20 ans.

	CCFU	Haute-Savoie	AURA
Indice de vieillissement de la population	51	68	81

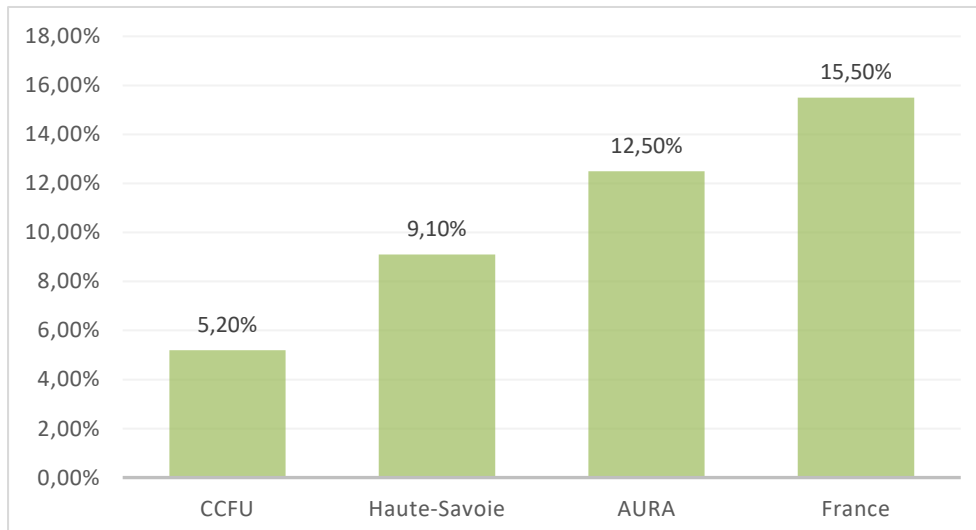




Indice de vieillissement de la population du territoire  
 Source – Observatoire des Territoires – ANCT 2021

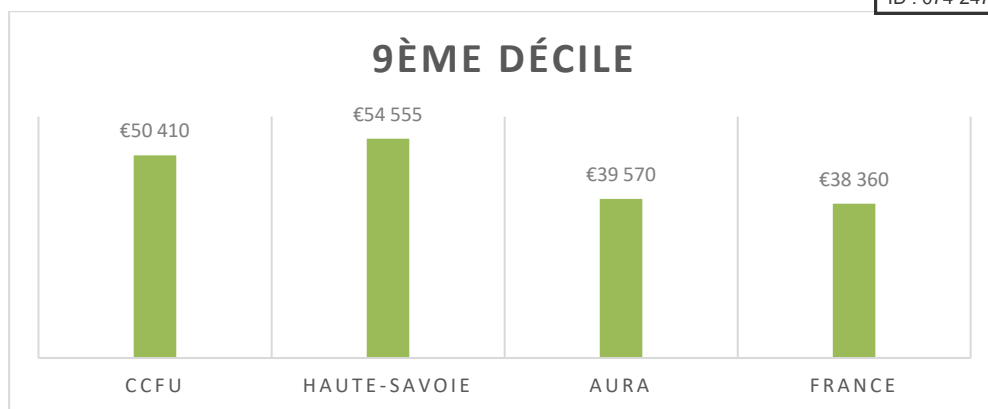
### c. Une population aisée

Le taux de pauvreté du territoire, à l'instar de la moyenne de la Haute-Savoie, est largement inférieur au taux national. Cette donnée traduit la présence d'une population plutôt aisée.

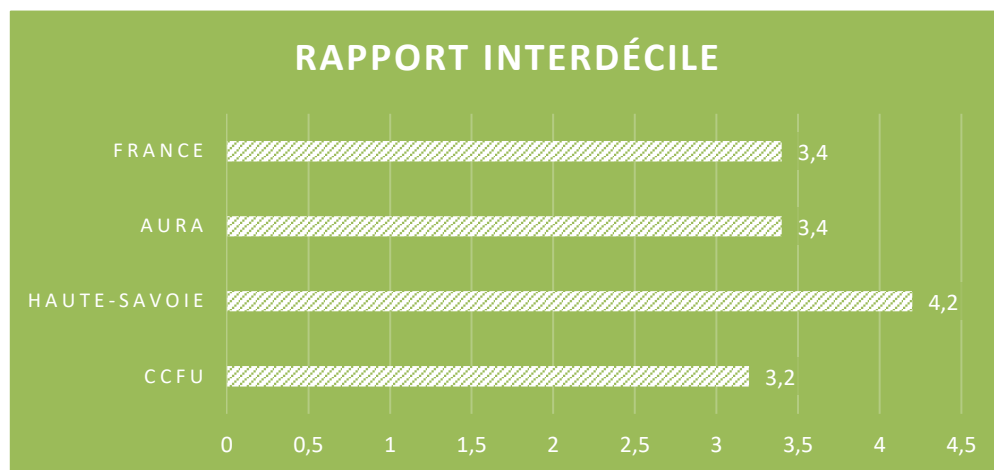
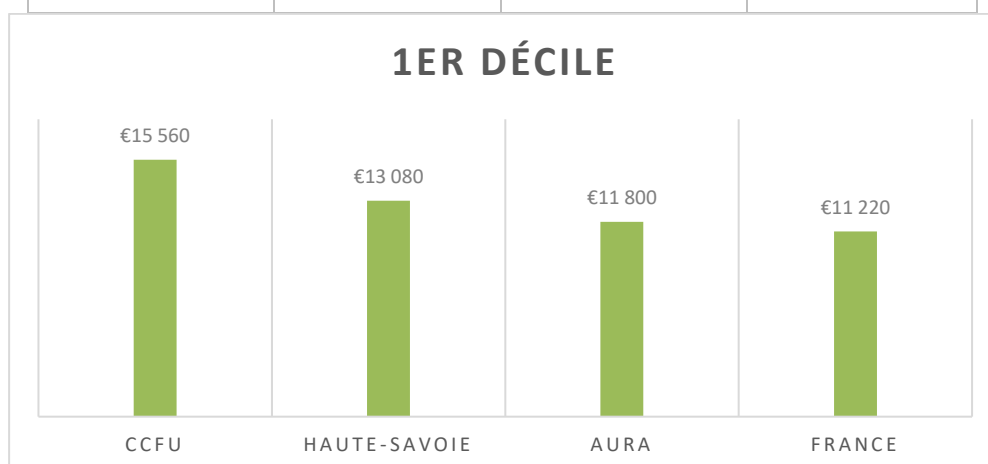


Taux de pauvreté

Le rapport interdécile des salaires perçus sur le territoire de la CCFU est plus compact que la moyenne nationale. Le rapport interdécile est l'outil de mesure des inégalités de revenus. L'écart entre le premier décile (les revenus des foyers les plus modestes) et le neuvième décile (les revenus des foyers les plus aisés) est de 3,2 pour la CCFU contre 4,2 pour la Haute-Savoie et 3,4 pour la France métropolitaine.



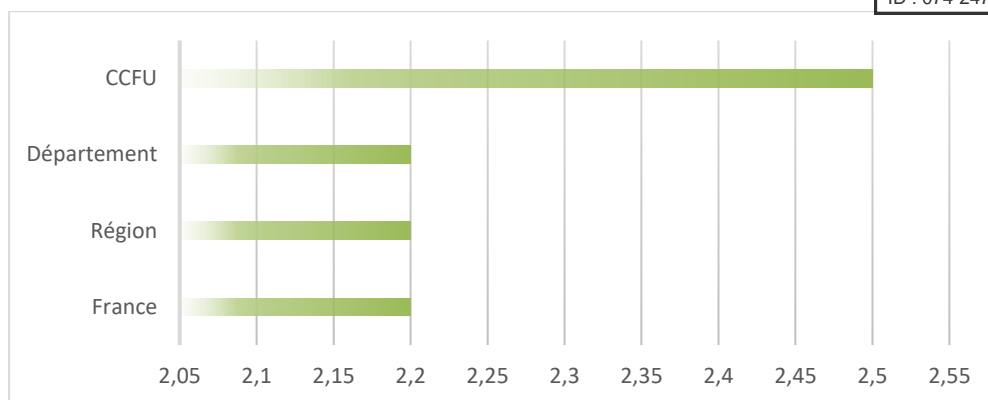
27 000€	25 700€	21 840€	21 110€
---------	---------	---------	---------



Rapports interdéciles des salaires perçus sur le territoire

#### d. Une population familiale

La composition des ménages de la CCFU est plus dense que les moyennes nationale, régionale et départementale. En moyenne, 2,5 personnes composent les ménages du territoire.

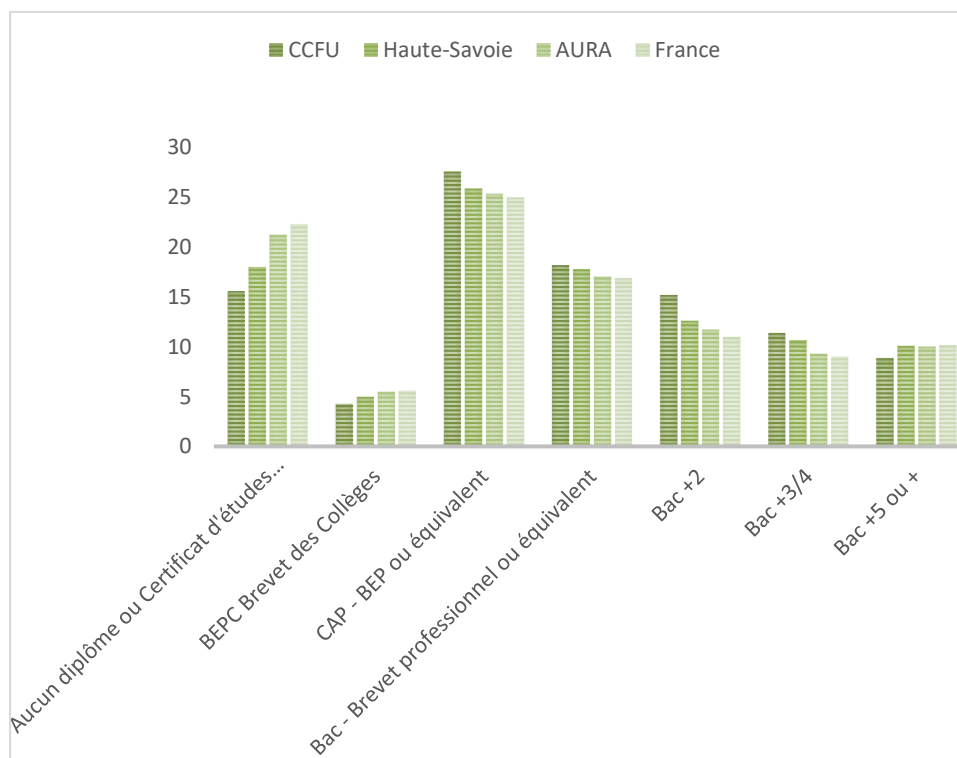


Taille des ménages

### e. Une population diplômée

Formation des actifs	CCFU	Haute-Savoie	AURA	France
Aucun diplôme ou Certificat d'Études Primaires	15,6	18	21,2	22,3
BEPC - Brevet des Collèges	4,3	5	5,5	5,6
CAP - BEP ou équivalent	27,6	25,9	25,3	25
Bac - Brevet professionnel ou équivalent	18,2	17,8	17	16,9
Bac +2	15,2	12,6	11,7	11
Bac +3/4	11,4	10,7	9,3	9
Bac +5 ou +	8,9	10,1	10	10,2

Taux de diplômés dans la population



Répartition du niveau d'études

Un taux élevé de diplômés sur le territoire : 36.5% de diplômés de l'enseignement supérieur contre 30.2% au niveau national.

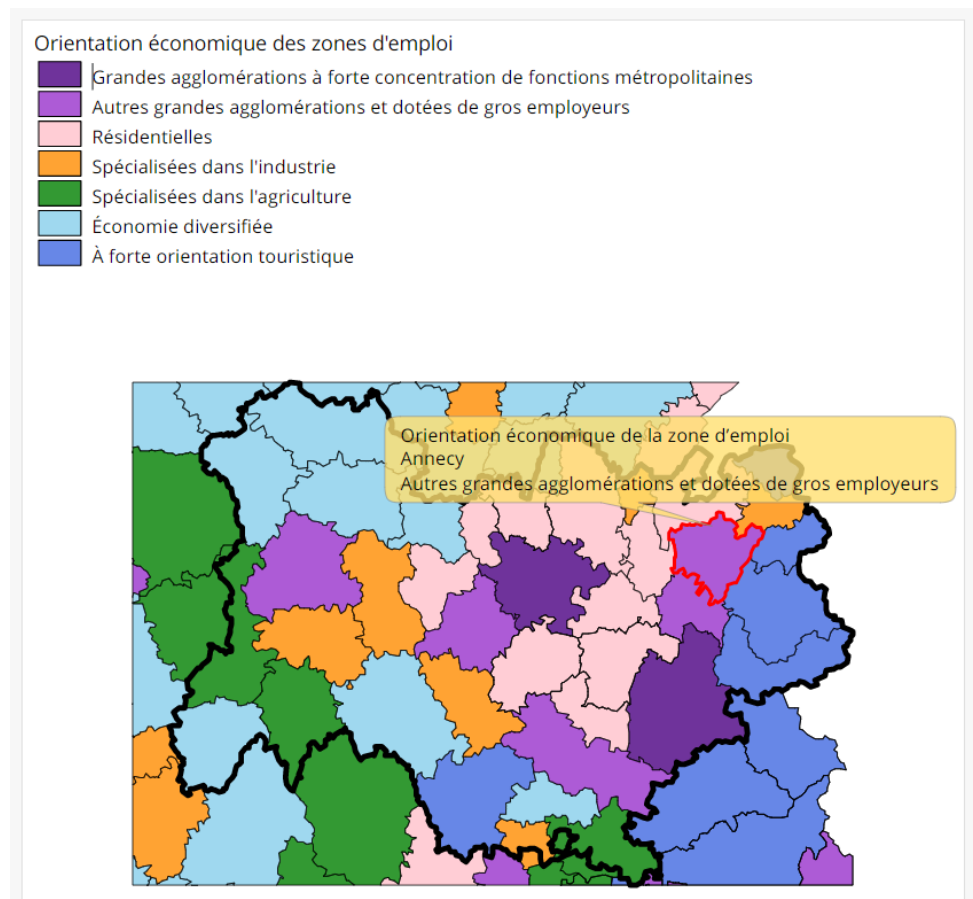
## ☑ La population du territoire - Ce qu'il faut retenir

« Une croissance démographique dynamique mais en baisse, une population jeune, aisée, familiale et diplômée »



## II. La dynamique économique du territoire

La zone d'emploi d'Annecy fait partie des 52 zones d'emploi françaises classées dans la catégorie « Autres grandes agglomérations dotées de gros employeurs ». Elle regroupe 98 communes réparties entre la Savoie et la Haute-Savoie dont les 7 communes de la CCFU.

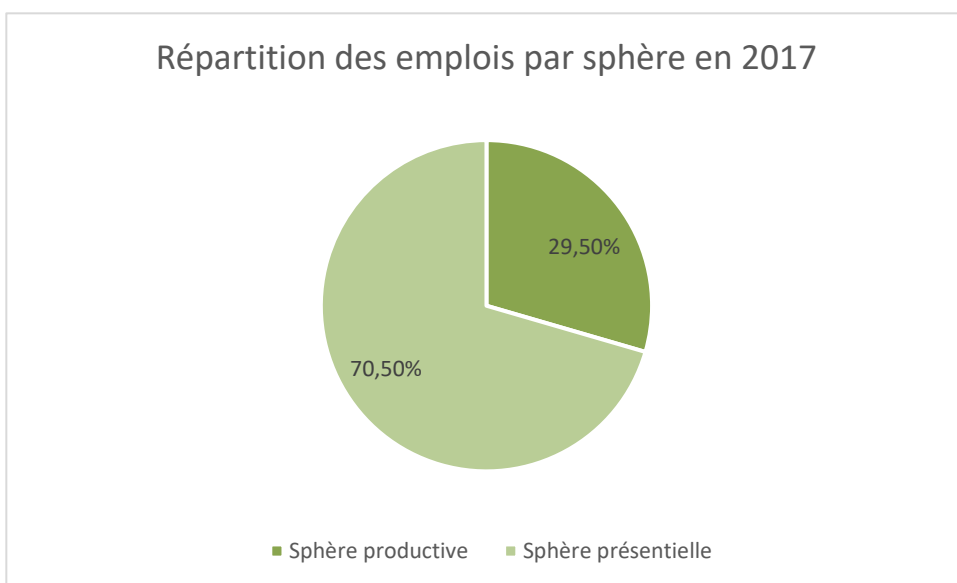
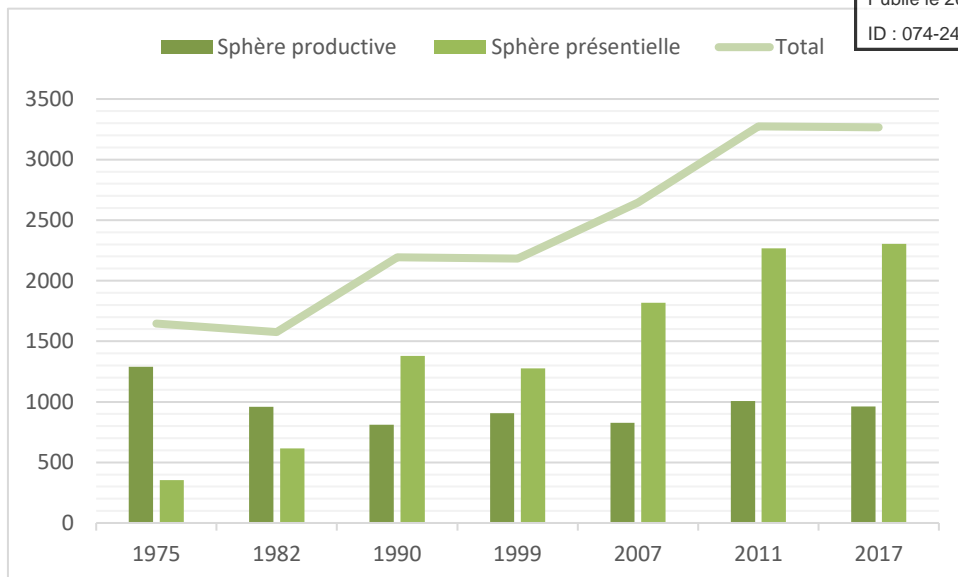


Source : Insee

### a. Des emplois peu présents

L'économie française, depuis plusieurs années, s'est fortement tertiaisée (sphère présentielle) au détriment de l'emploi industriel (sphère productive). Plusieurs territoires ont ainsi vu leur capacité économique se réduire, notamment concernant les emplois productifs.

Année	1975	1982	1990	1999	2007	2011	2017	
Sphère productive	1290	960	812	905	826	1007	962	328 emplois productifs en moins
Sphère présentielle	355	616	1380	1277	1818	2267	2305	1950 emplois tertiaires en plus
Total	1645	1576	2192	2182	2644	3274	3267	1622 emplois en plus

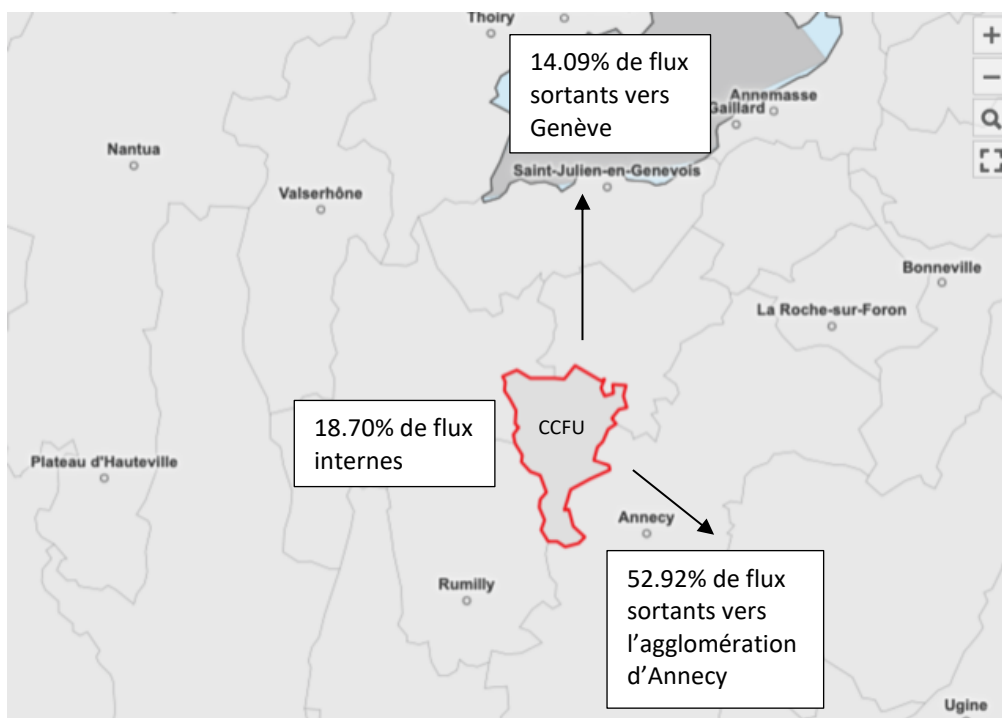


Evolution de l'emploi tertiaire (sphère présentielle) et de l'emploi industriel (sphère productive) en France depuis 1975

	2007	2012	2017
Indicateur de concentration d'emploi dans la CCFU	43.7%	44.2%	42.2%

Indicateur de concentration d'emploi de la CCFU (rapport entre le nombre d'emplois total d'un territoire et le nombre de résidents qui ont un emploi)

Sur le territoire de la CCFU, 83% des emplois sont concentrés dans les deux plus grandes communes (Sillingy et La Balme de Sillingy).



Flux domicile – travail

Malgré la forte polarité des deux plus grandes villes du territoire, on note une attractivité économique forte à l'extérieur du territoire puisque 81,30% des actifs occupés travaillent en-dehors de la CCFU (dont 52,92% au sein du Grand Annecy et 14,09% en Suisse).

## b. Une forte dépendance à la voiture individuelle

L'extension du périmètre domicile – travail est liée à plusieurs facteurs qui ont évolué depuis les années 1970. Pendant très longtemps, et même encore aujourd'hui, on considérait que le territoire se développait uniquement par ses propres atouts. Pour autant, l'importance de l'inter territorialité ne fait plus de doute aujourd'hui puisque les territoires se complètent et s'équilibrent par leur capacité à diversifier leurs fonctions.

Ainsi, le choix résidentiel n'est plus uniquement lié à l'emploi et l'attractivité résidentielle d'un territoire n'est plus uniquement corrélée à son dynamisme économique. Mais pourquoi ?

### Avant

- La proportion d'actifs dans l'ensemble de la population est forte
- Le temps consacré au travail est important
- Les femmes travaillent peu, il y a majoritairement 1 actif par foyer
- Les actifs font l'essentiel de leur carrière professionnelle auprès du même employeur
- La part des dépenses consacrées au logement est faible

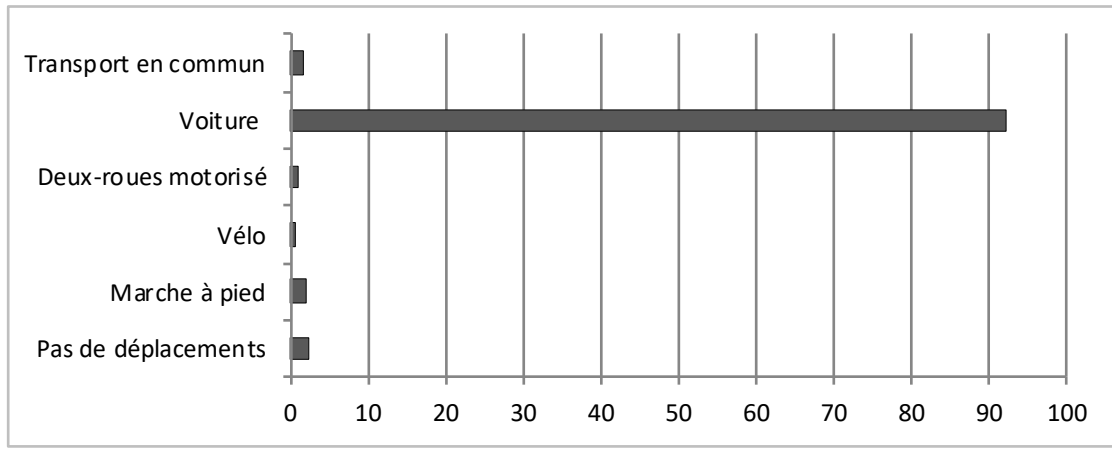
Le choix résidentiel est directement lié à l'emploi

### Aujourd'hui

- La proportion d'actifs dans l'ensemble de la population a fortement diminué
- Le temps consacré au travail a fortement diminué
- Le taux d'activité féminin est équivalent au taux masculin, 71% de couples bi-actifs
- La mobilité professionnelle a explosé
- La part des dépenses consacrées au logement est importante

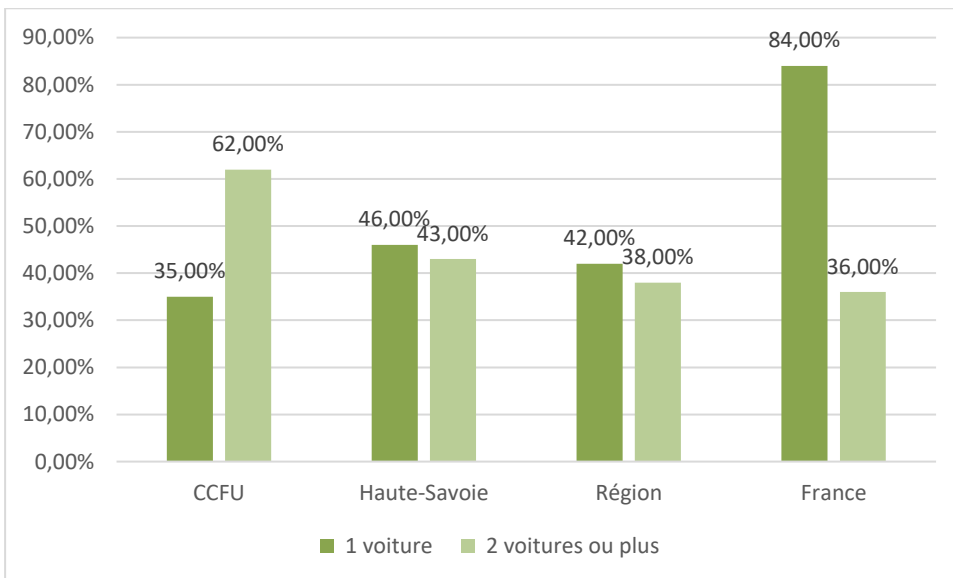
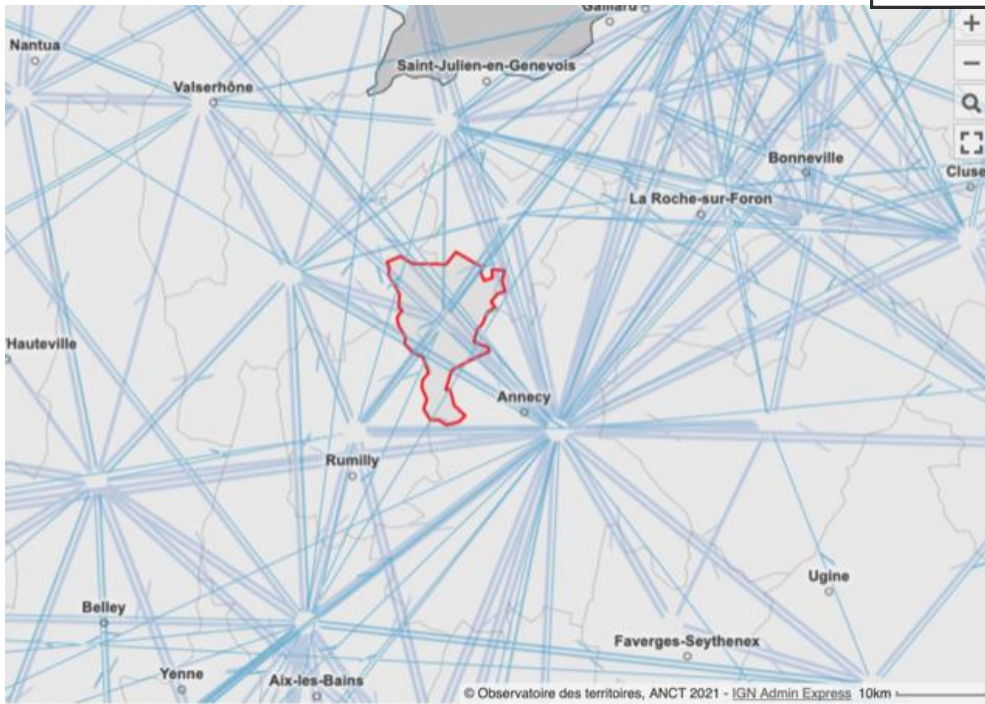
Le choix résidentiel s'émancipe de plus en plus de la localisation de l'emploi

**Les foyers sont devenus bi-actifs** avec un taux d'activité féminin qui est passé de 51% dans les années 1970 à plus de 86% aujourd'hui. Les motivations des ménages ne sont plus de trouver une résidence dans la commune au sein de laquelle une des deux parties du foyer travaille, mais de trouver un compromis qui rassemble qualité de vie et cadre de vie. La CCFU étant majoritairement composée de familles, même lorsque l'une des deux personnes travaille à l'extérieur, le choix du logement reste porté sur le territoire. Ce qui entraîne une évolution des flux de mobilité domicile – travail et donc une forte dépendance à la voiture individuelle.



Moyens de transports utilisés pour se rendre au travail





Taux d'équipement automobile des ménages

Le temps passé à travailler a fortement diminué en un siècle. Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, un Français travaillait en moyenne 200 000 heures pour 500 000 heures de vie. Aujourd'hui, un Français travaille en moyenne 67 000 heures pour 700 000 heures de vie. Le rapport au travail est forcément impacté et les Français tendent à rechercher, une fois de plus, un meilleur cadre de vie plutôt qu'une proximité professionnelle.

Les Français consacrent en moyenne 10 % de leur vie à travailler contre 40 % au début du XX<sup>ème</sup> siècle, et 70 % sous la Troisième République. En moyenne les actifs travaillaient en 2018, 1 520 heures par an soit 17 % des heures annuelles disponibles.

## ☑ La dynamique économique du territoire - Ce qu'il faut retenir

« Une dynamique économique marquée par des emplois tertiariés, une fuite de l'emploi hors territoire, une forte mobilité professionnelle entraînant une dépendance à la voiture individuelle »



### III. Un territoire en déficit de services

#### a. L'éducation

Le territoire est déficitaire en offre d'accueil petite enfance.

Dans le domaine scolaire, le territoire doit réfléchir à créer une offre éducative complète permettant aux enfants du territoire de bénéficier d'un parcours allant de la maternelle jusqu'au lycée.

#### Répartition des places d'accueil petite enfance

Répartition des enfants de 0-3 ans par lieu d'habitation, comparaison avec le nombre de places de garde par territoire et taux de couverture.



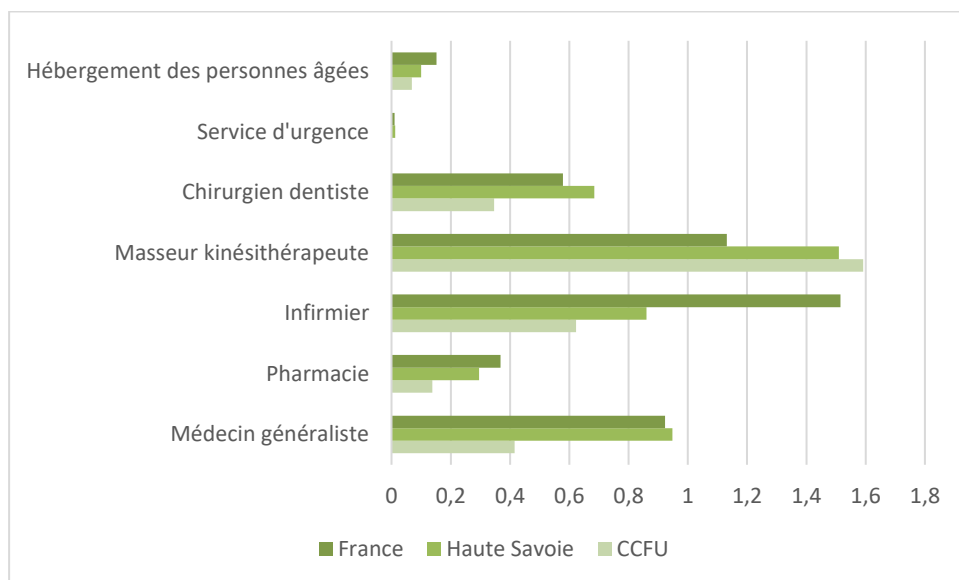
Le taux de couverture global pour la petite enfance représente le nombre de places disponibles (en accueil collectif et en accueil individuel) pour 100 enfants. Un taux global de 68.6 % signifie qu'il y a 68 places disponibles pour 100 enfants. L'offre de la CCFU est donc considérée comme carencée.

Il y avait au 10.11.2022, 305 enfants inscrits sur liste d'attente pour l'accès à un mode de garde collectif.

## b. La santé

L'offre de santé sur le territoire de la CCFU est insuffisante et pousse les habitants à devoir régulièrement se déplacer hors du périmètre intercommunal pour se soigner.

L'offre est notamment carencée en médecins généralistes, pharmacies, services d'urgence et accueil des personnes âgées (moyennes inférieures aux moyennes départementale et nationale).

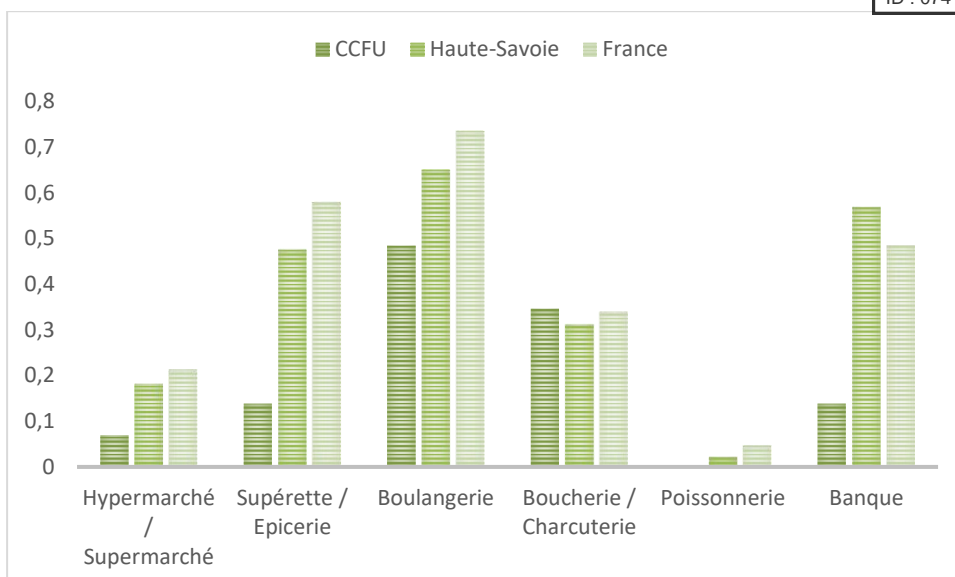


Taux d'équipement par profession médicale pour 1000 habitants

## c. La consommation

Le territoire de la CCFU est sous doté en hypermarchés et supermarchés. De plus, il est en déficit de commerces de proximité et en-dessous des moyennes nationale et départementale. Cet état des lieux pose la problématique de l'aménagement du territoire à l'heure du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) et à la densification des centralités.

	CCFU	Haute-Savoie	France
Hypermarché / Supermarché	0,069	0,182	0,213
Supérette / Epicerie	0,138	0,476	0,58
Boulangerie	0,484	0,651	0,736
Boucherie / Charcuterie	0,346	0,312	0,34
Poissonnerie	0	0,022	0,047
Banque	0,138	0,569	0,485



Taux d'équipement alimentaire pour 1000 habitants

## ☑ Un territoire en déficit de services - Ce qu'il faut retenir

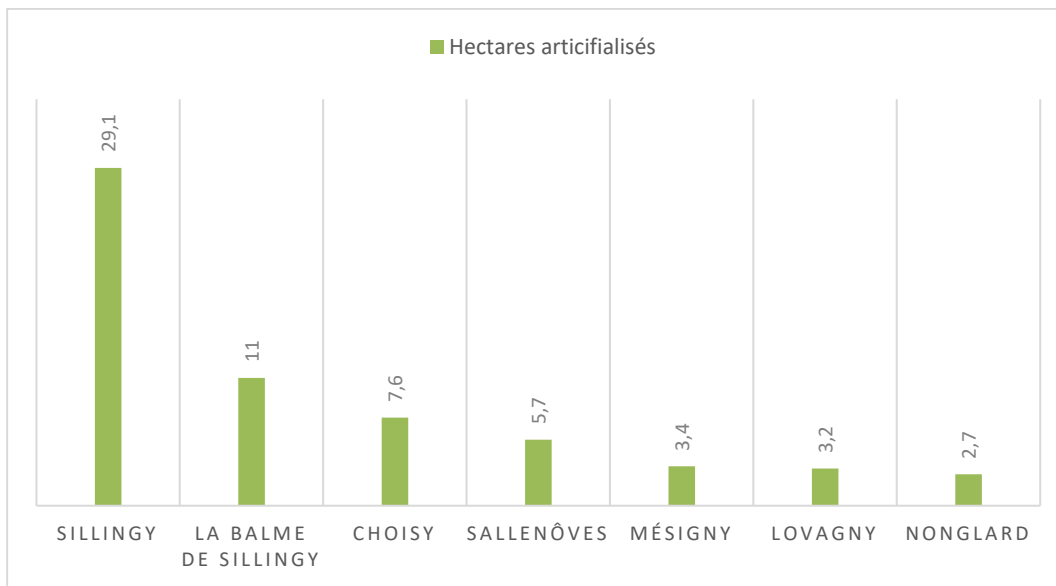
« Une offre éducative incomplète, un vieillissement de la population à anticiper, un manque de commerces de proximité »



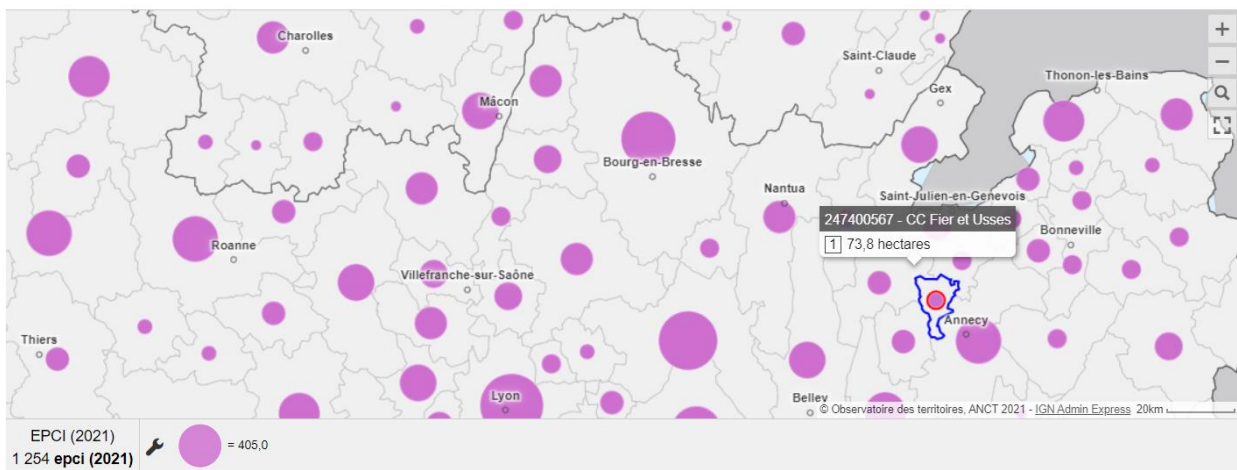
## IV. Un territoire sous tension environnementale de par son habitat

### a. Une forte artificialisation des sols

Alors que les élus souhaitent préserver les qualités naturelles du territoire, le diagnostic des dernières années montre que les surfaces artificialisées entre 2009 et 2017 ont fortement augmenté. Au total, 62,6 hectares l'ont été en 8 ans, soit 0,92% du territoire. Le rythme d'artificialisation du territoire pour la période 2009-2017 est plus de 2 fois supérieur à la moyenne nationale (0,4%). Il est aussi supérieur à la moyenne départementale (0,62%).



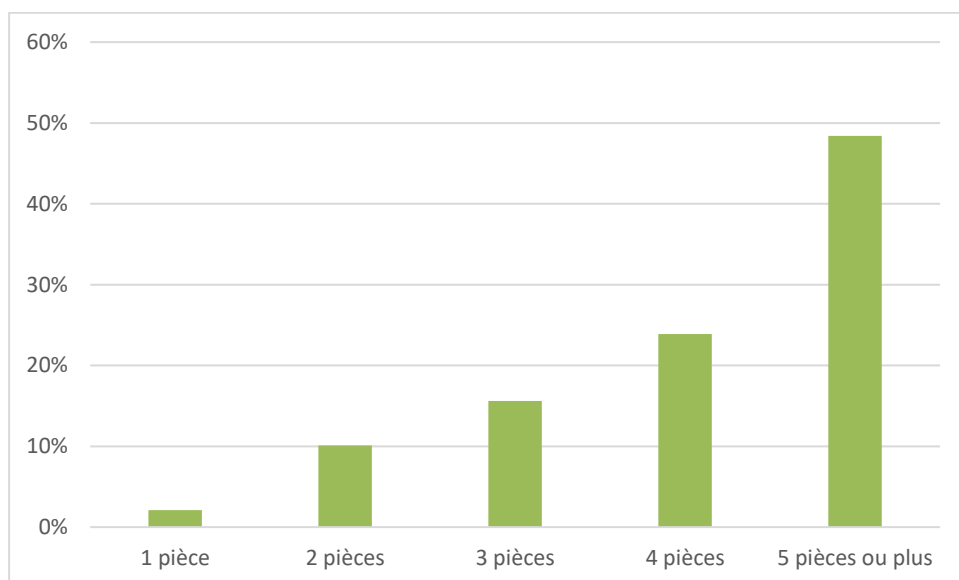
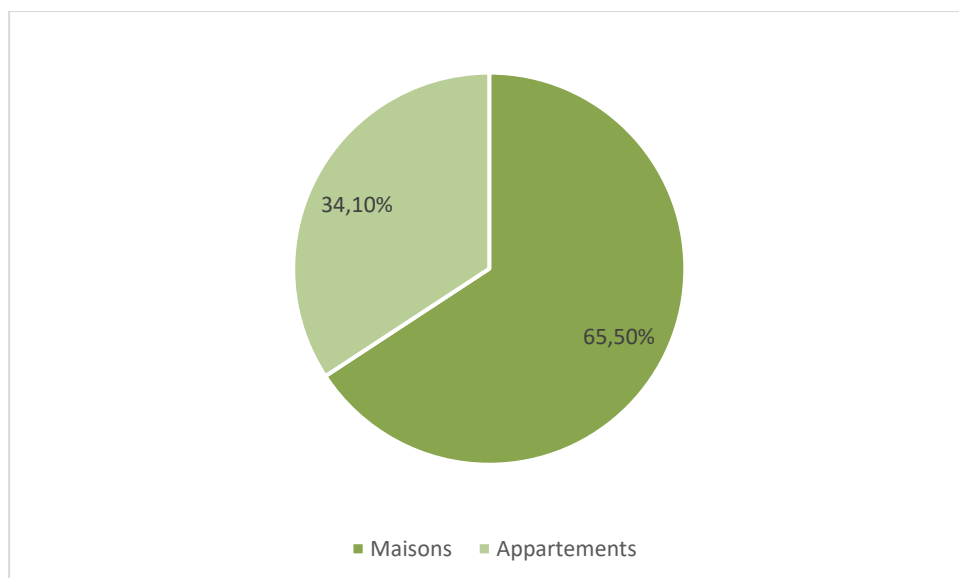
1 Nombre d'hectares artificialisés entre 2009 et 2019 (hectares) 2009-2019

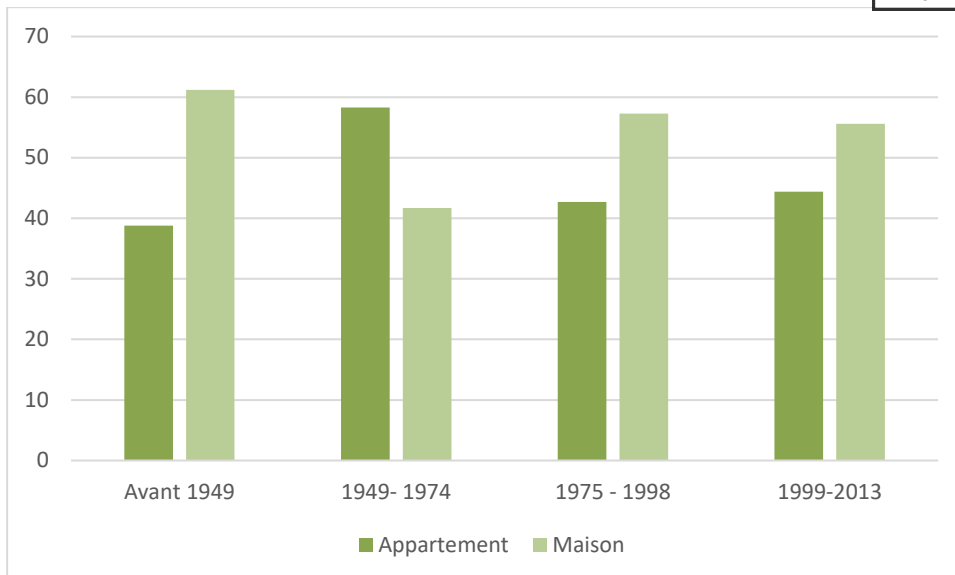


Artificialisation des sols sur le territoire

## b. La prédominance de la maison individuelle

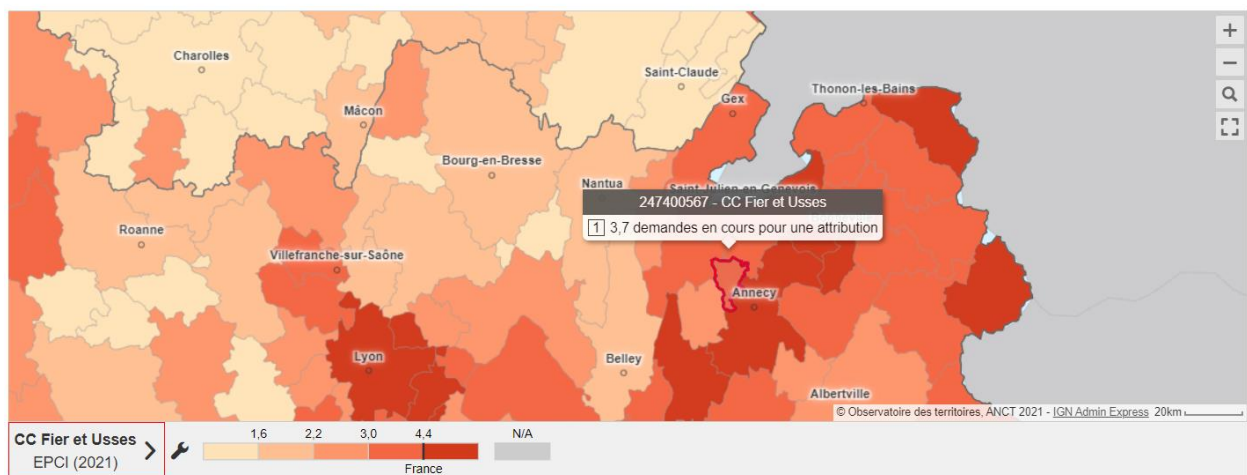
Une forte artificialisation des sols est souvent liée à la création de zones d'activités ou zones pavillonnaires. Ainsi, même si l'on constate ces dernières années une augmentation du nombre d'appartements sur le territoire, il reste cependant principalement composé de maisons individuelles de grande taille. Ce manque de diversité des logements ne permet pas d'offrir des possibilités plurielles et complètes pour l'ensemble de la population, en témoigne le nombre de demandes de logements sociaux en cours d'attribution.





Type et taille de logements sur le territoire

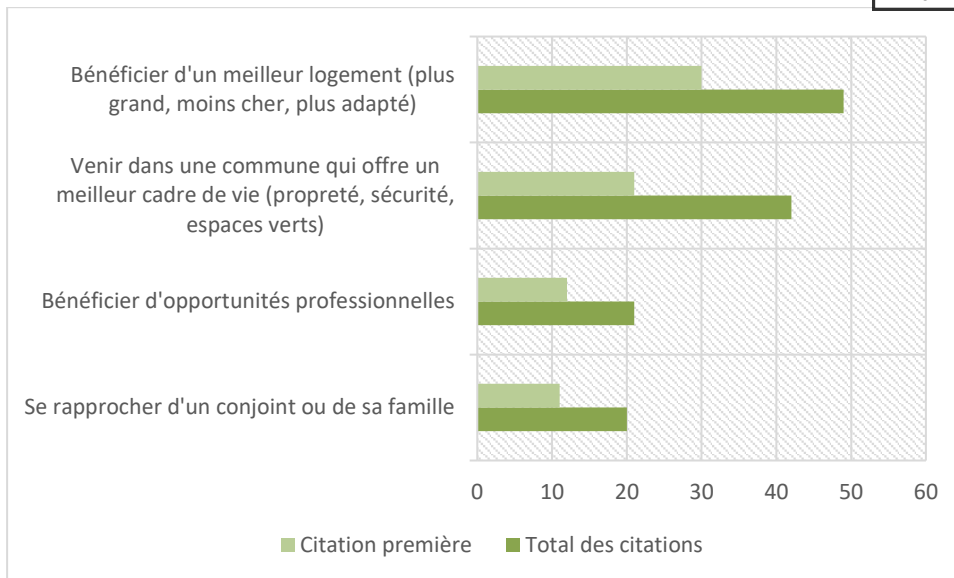
1 Nombre de demandes (en cours) de logements sociaux pour une attribution (demandes en cours pour une attribution) 2018



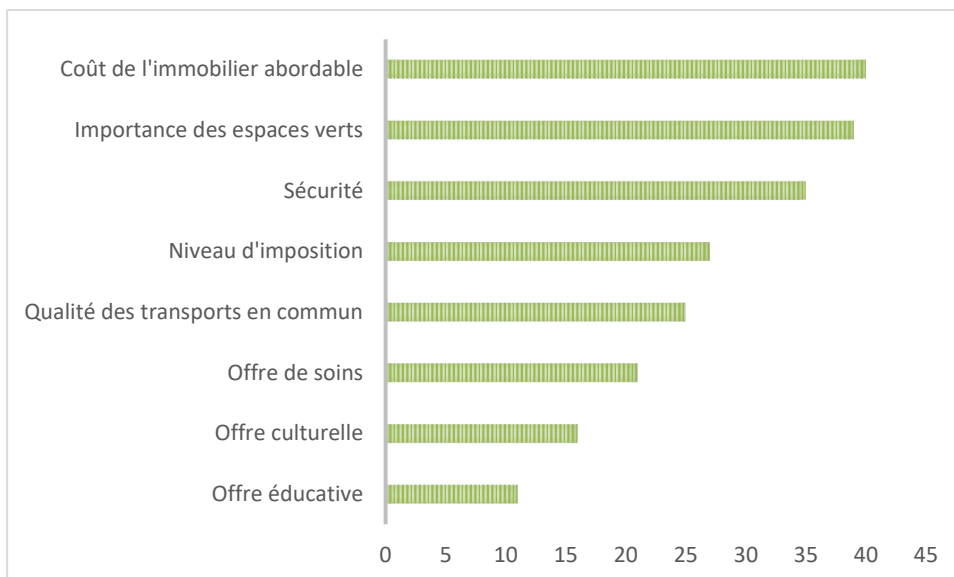
Nombre de demandes de logement social en cours d'attribution

Encore une fois, l'attractivité des territoires n'est plus uniquement liée à sa capacité à proposer des emplois, mais aussi et surtout à proposer un cadre de vie attractif.



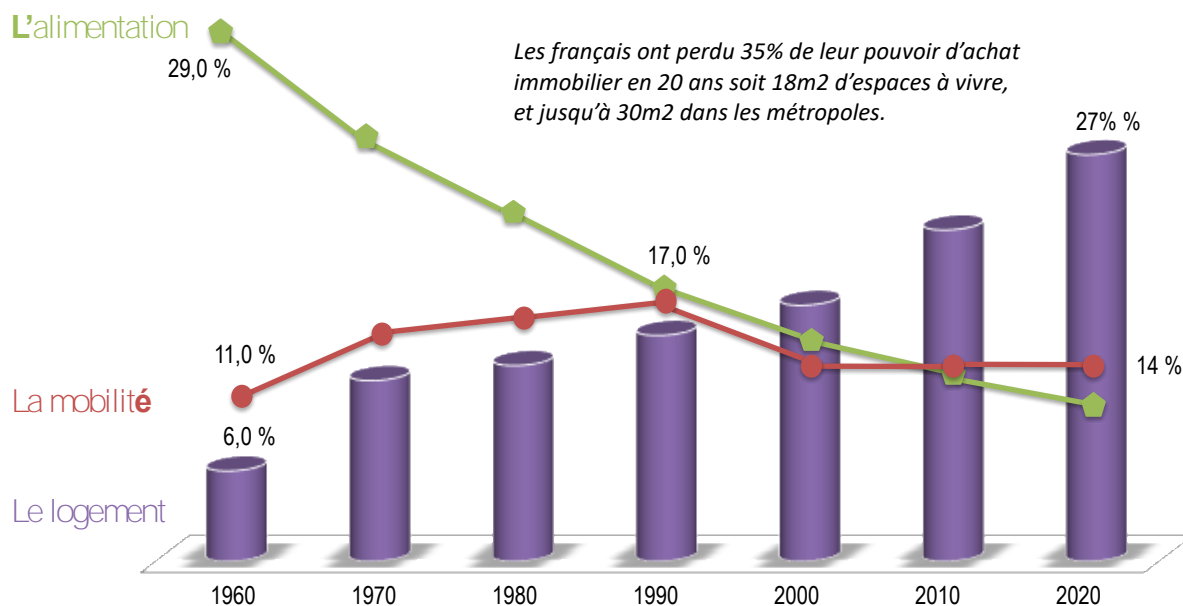


Motivations conduisant à quitter son domicile ou sa ville de résidence



Critères de choix d'une ville lors d'un déménagement

L'attractivité résidentielle d'un territoire est d'autant plus liée à sa capacité à offrir des logements accessibles et diversifiés que les Français ont perdu en moyenne 35% de leur pouvoir d'achat sur le logement en 30 ans, soit l'équivalent de 18 m<sup>2</sup>, et jusqu'à 30 m<sup>2</sup> dans les métropoles françaises.



Le logement est devenu le premier poste de dépenses des ménages devant la mobilité

## ☑ Un territoire sous tension environnementale de par son habitat - Ce qu'il faut retenir

« Une forte artificialisation des sols et une prédominance de la maison individuelle »

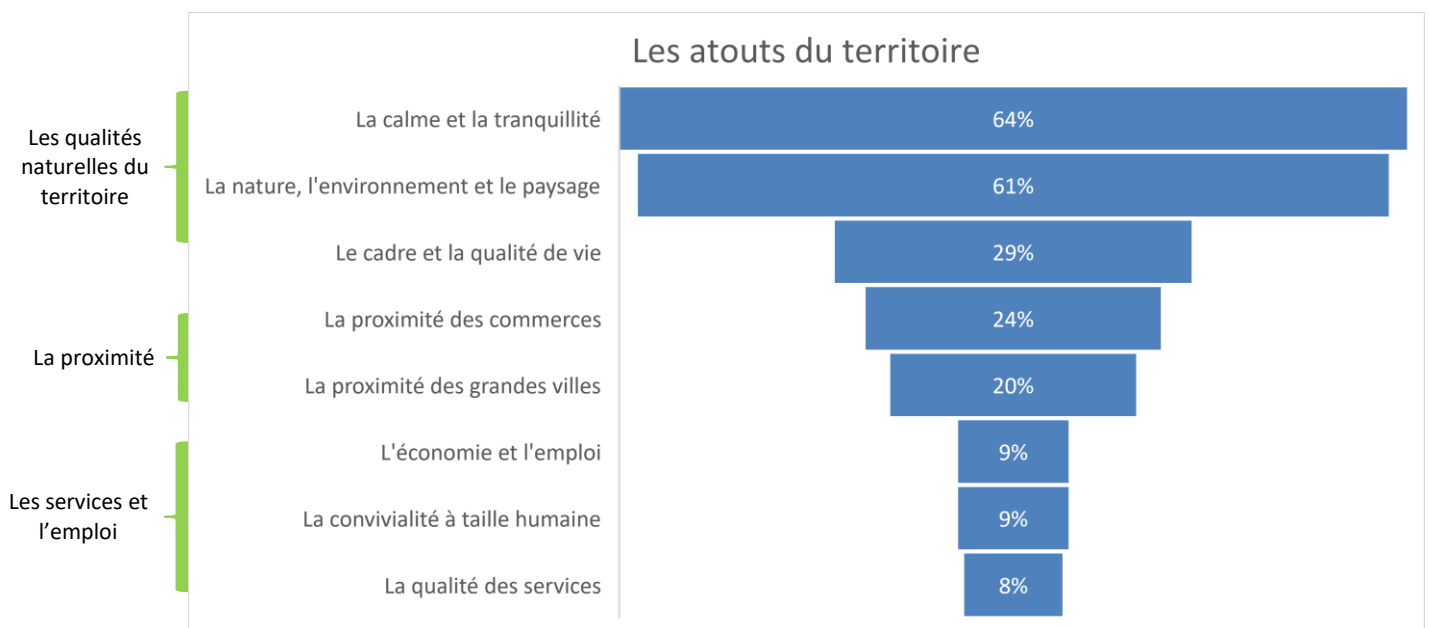


# LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE RÉALISÉE AUPRÈS DE LA POPULATION

800 personnes résidant sur la CCFU ont été interrogées sur leur perception du territoire et de l'intercommunalité mais aussi sur leur pratique au quotidien du territoire. Cette enquête permet de mettre en parallèle la vision des élus et celle des habitants du territoire.

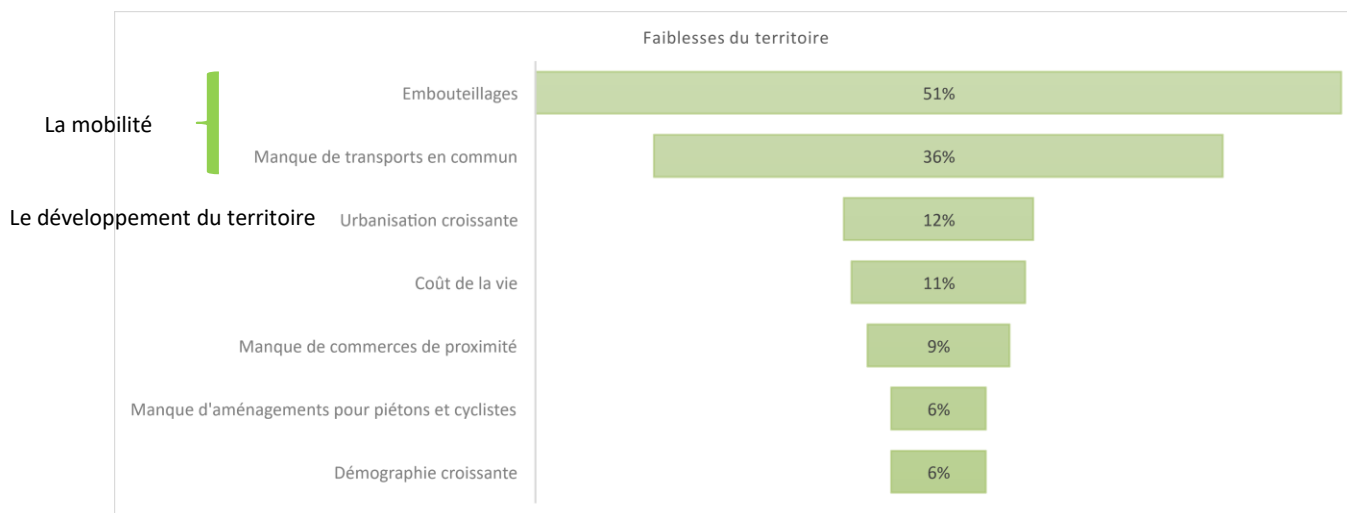
## I. Le territoire

### a. Quels sont ses atouts ?



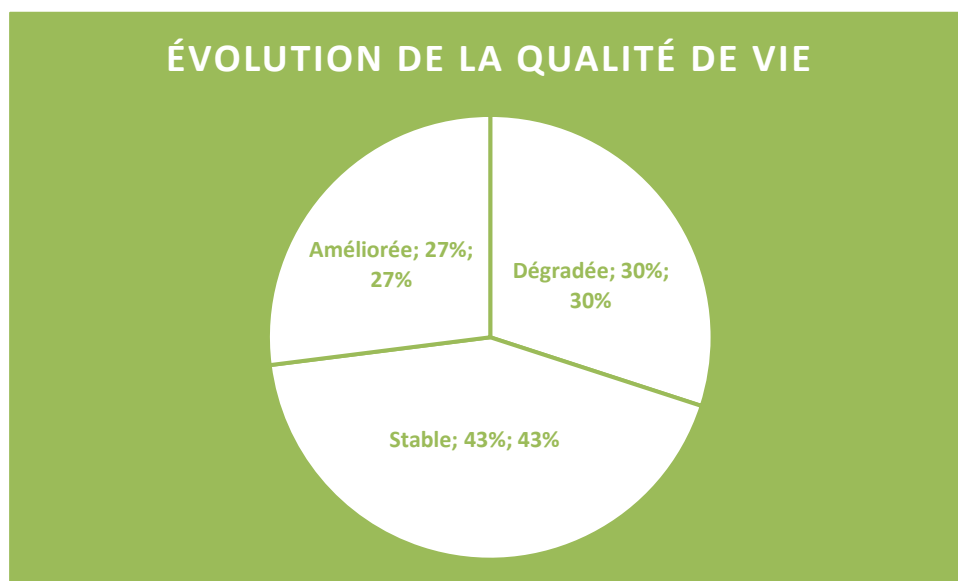
Les qualités naturelles du territoire, le cadre de vie et la qualité de vie sont fortement mis en avant par les habitants pour définir ce qui fait, selon eux, l'attractivité du territoire. Ainsi, et c'est un diagnostic partagé par les élus, les choix stratégiques du projet de territoire seront basés sur cette perception commune.

## b. Quelles sont ses faiblesses ?



La mobilité apparaît comme la faiblesse numéro un du territoire selon la perception des habitants et pratiquants du territoire. Viennent ensuite l'urbanisation croissante liée à la croissance démographique et le coût de la vie.

## c. L'évolution de la qualité de vie



43% des répondants estiment que la qualité de vie est restée stable. Cependant 27% pensent qu'elle s'est améliorée contre 30% qui pensent qu'elle s'est, au contraire, dégradée à cause de la croissance démographique et l'artificialisation des sols comme vu précédemment.

## Le territoire - Ce qu'il faut retenir

**« Des qualités naturelles fortement appréciées, une mobilité à améliorer et un cadre de vie stable »**

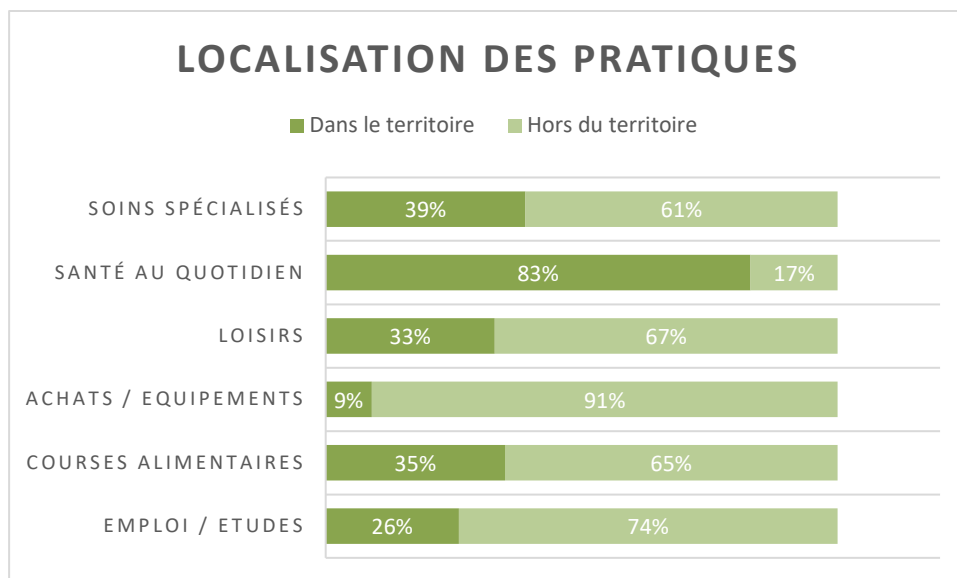


LE DOMAINE  
DU TORNET  
-  
LA BALME DE  
SILLINGY

## II. La pratique du territoire

Comment les habitants pratiquent le territoire ? Quelles fonctions du territoire les font vivre ?

	Travail / Études	Courses alimentaires	Achats / Équipements	Loisirs	Santé au quotidien	Soins spécialisés
Dans le territoire	26%	35%	9%	33%	<b>83%</b>	39%
Hors du territoire	<b>74%</b>	<b>65%</b>	<b>91%</b>	<b>67%</b>	17%	<b>61%</b>

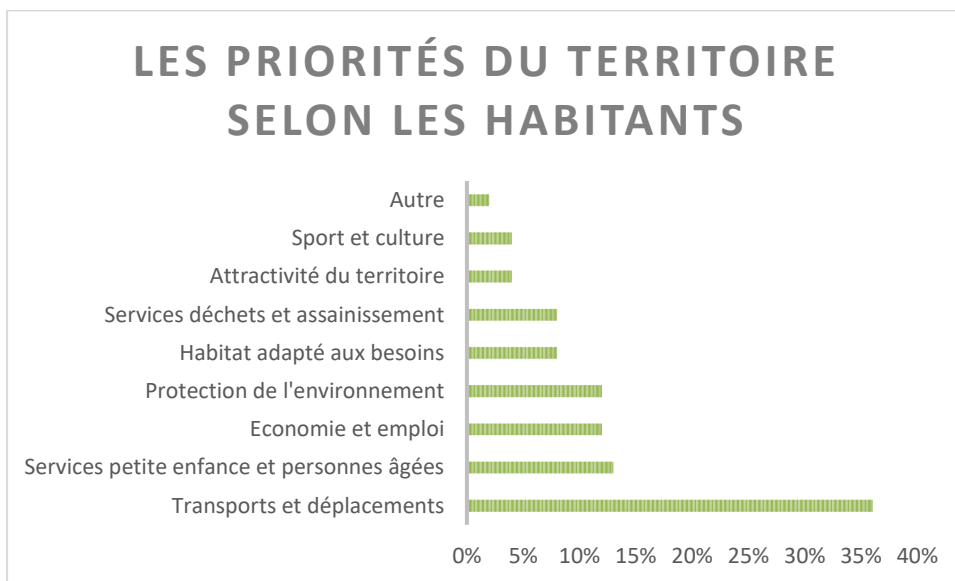


Les habitants pratiquent le territoire pour la santé au quotidien, dans la limite de l'offre existante, mais assez peu pour le reste (achats/équipements, travail notamment). Cela démontre une fois de plus l'interconnexion forte du territoire avec les territoires qui l'entourent.

Commune	Pratiques dans le territoire
La Balme de Sillingy	Courses alimentaires
	Santé au quotidien
	Soins spécialisés
	Loisirs
	Emploi / Études
	Achats / Équipements
Sillingy	Santé au quotidien
	Loisirs
	Courses alimentaires
	Emploi / Études
	Soins spécialisés
	Achats / Équipements

Commune	Pratiques hors du territoire
Annecy	Soins spécialisés
	Loisirs
	Emploi / Études
	Achats / Équipements
	Santé au quotidien
	Courses alimentaires
Epagny Metz Tussy	Achats / Equipements
	Courses alimentaires
	Loisirs
	Soins spécialisés
	Santé au quotidien
	Emploi / Études
	Emploi / Études
Suisse / Genève	Loisirs

### Quelles doivent être les priorités de la CCFU ?



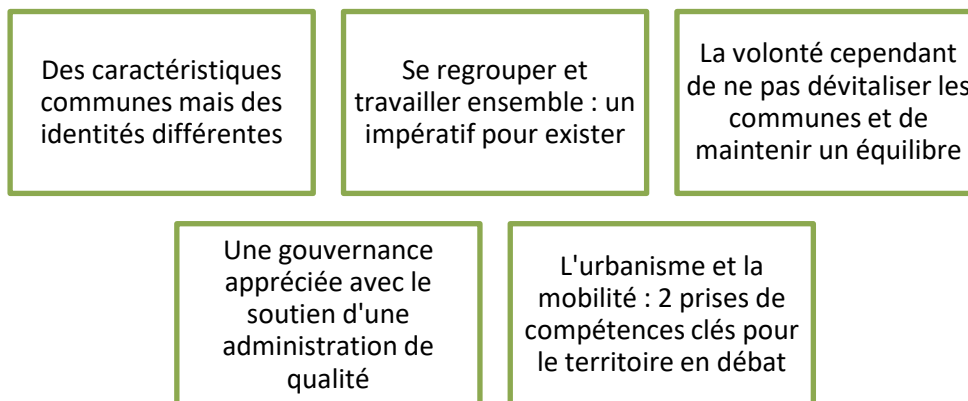
Une fois de plus cette enquête montre une corrélation entre les atouts et faiblesses mis en avant dans les retours du questionnaire. Elle définit les priorités que doit avoir l'intercommunalité selon les habitants. La mobilité occupe ainsi une place très importante dans les attentes des habitants qui ont fortement identifié cette problématique comme étant la faiblesse principale du territoire (embouteillages, manque de transports en commun...).

# L'ENQUÊTE AUPRÈS DES ELUS

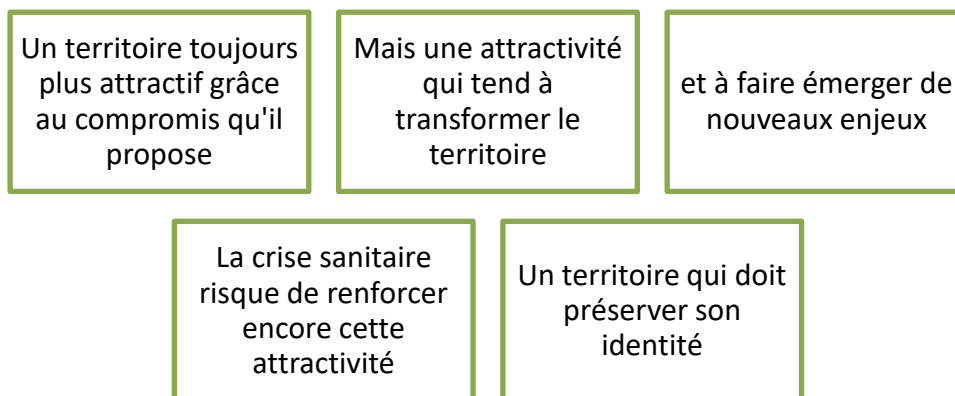
## I. L'écoute des élus

---

### a. La vision de l'intercommunalité



### b. La vision du territoire





### c. La vision des enjeux du territoire

## Un consensus sur l'équilibre à préserver entre les qualités naturelles du territoire et ses atouts

L'équilibre social : ne pas faire du territoire une banlieue chic pour cadres à fort pouvoir d'achat

L'habitat : une politique clé pour l'attractivité mais aussi l'équilibre social du territoire

La mobilité : développer des modes alternatifs à la voiture individuelle

Les services : un levier majeur pour l'attractivité et la qualité de vie dans le territoire

L'environnement : un territoire précurseur en matière de transition

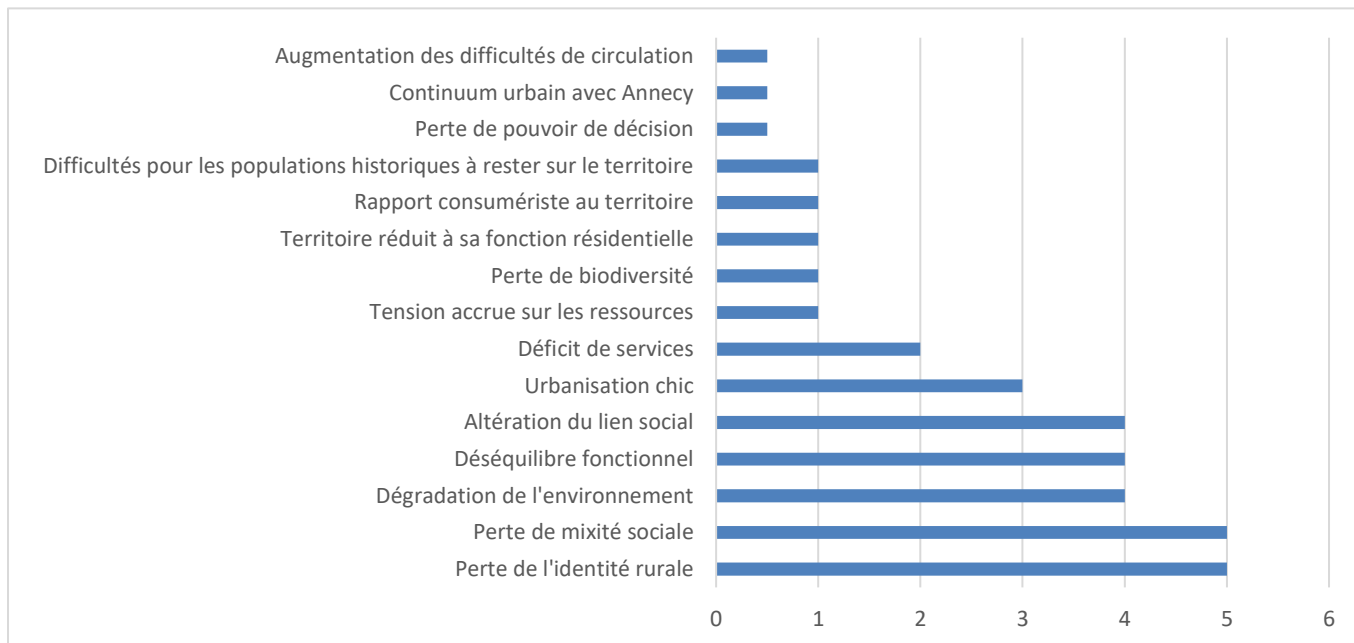
Développer un sentiment d'appartenance au territoire chez les habitants



## II. Les ateliers sur la vision

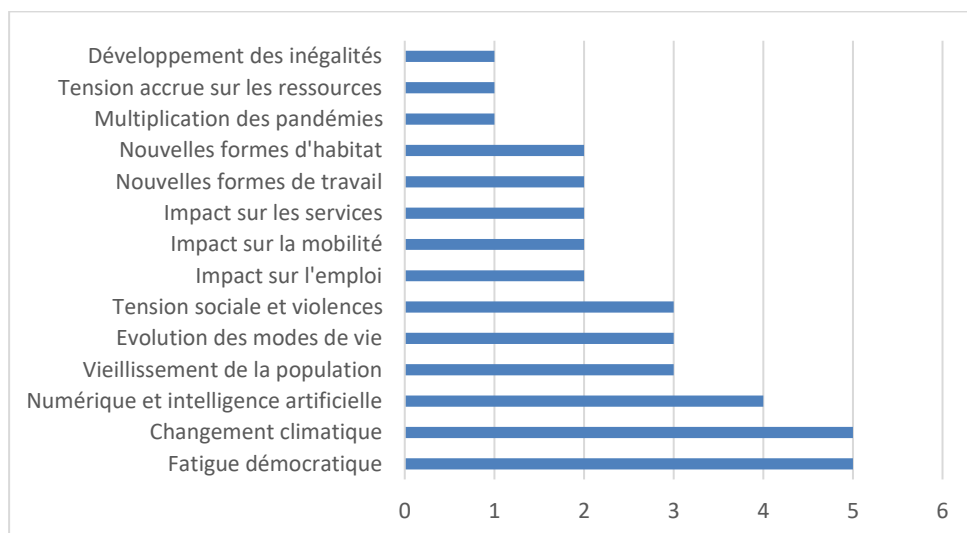
### a. Le pire des scénarios

Afin de définir une vision partagée du développement du territoire pour les prochaines années, les élus ont d'abord travaillé sur le pire des scénarios pour leur territoire, un scénario qui irait à l'encontre de la trajectoire souhaitée. Ainsi, les plus grandes craintes sont :

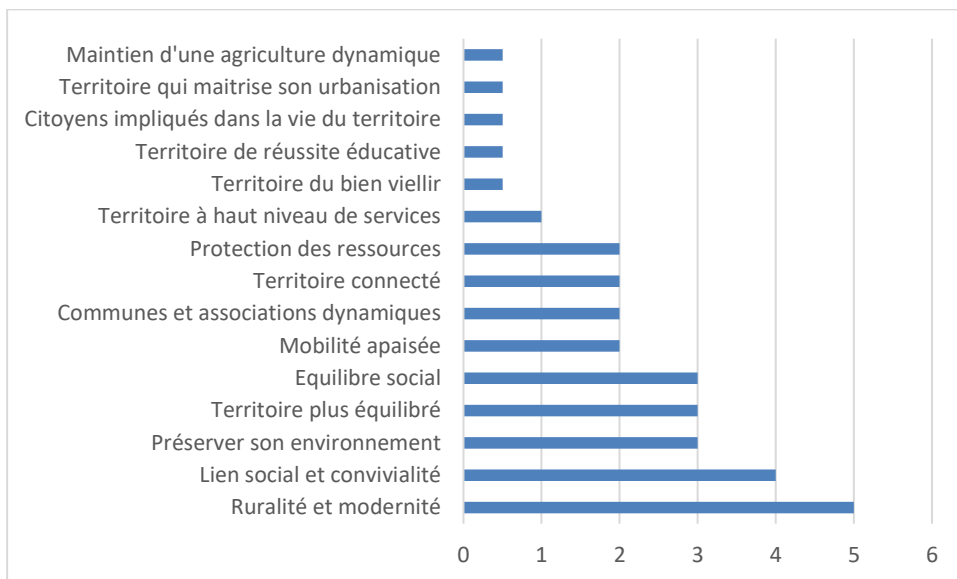


### b. Les ruptures à anticiper

Le terme de résilience est régulièrement employé pour évoquer le développement du territoire de demain. Les crises économique, sociale, climatique, migratoire et sanitaire peuvent être anticipées pour permettre aux élus de prendre conscience des prochains enjeux. Le but étant de traiter les crises par les politiques publiques pour répondre aux enjeux les plus urgents.



### c. Le meilleur des scénarios



## ☑ Les ateliers sur la vision - Ce qu'il faut retenir

« Un territoire équilibré, qui conjugue ruralité et modernité, lien et équilibre social, convivialité, environnement »



# LES AMBITIONS, LES ENJEUX ET LES ACTIONS DU PROJET DE TERRITOIRE

La base transversale du projet de territoire est résumée par cette question :

**« Comment développer le territoire tout en limitant son impact sur l'environnement et en préservant les atouts qui font son identité ? »**

De cette grande question, par des débats, échanges et contributions en ateliers, ont découlé quatre ambitions (classées par ordre de priorité selon le vote majoritaire des élus) :

1. **Préserver le capital environnemental, l'identité rurale du territoire et sa qualité de vie**
2. **Développer un haut niveau de services et renforcer l'équilibre fonctionnel du territoire**
3. **Préserver l'équilibre social et générationnel et la qualité du lien social**
4. **Garantir l'autonomie politique du territoire tout en développant des partenariats avec les territoires voisins**

Les ambitions présentées ci-dessous sont déclinées en enjeux et actions.

*Indications de lecture : par principe les actions présentées sont du ressort de la CCFU. Les actions gérées par les communes en partenariat avec la CCFU ou par les communes uniquement, sont identifiées par la couleur orange.*

## AMBITION I – Préserver le capital environnemental, l'identité rurale du territoire et sa qualité de vie

---

Le territoire bénéficie d'une qualité de vie propre qui repose **sur 3 grands piliers** :

- Un **cadre de vie** à la campagne dans un environnement préservé,
- Un accès facile à **l'emploi**, aux **commerces**, aux **fonctions**, aux **services** des territoires urbains voisins
- Une grande **convivialité**

L'ensemble de ces atouts rend le territoire particulièrement attractif d'un point de vue résidentiel. L'une des craintes principales exprimées est **qu'une urbanisation excessive** ne finisse par inclure le territoire dans une grande conurbation avec un continuum urbain intégrant de fait le territoire dans l'agglomération d'Annecy. Ce qui aurait pour conséquence une dégradation forte de l'environnement, une perte de l'identité rurale du territoire avec la disparition de l'agriculture et des difficultés de déplacement et de circulation de plus en plus importantes. L'un des grands enjeux du Projet de Territoire est de faire en sorte que, malgré son dynamisme, le territoire soit **en capacité de préserver durablement son authenticité et son identité** : l'identité rurale du territoire doit être revendiquée et protégée. Elle doit continuer à constituer le socle de l'attractivité du territoire.

Les élus et habitants s'accordent à reconnaître que ce sont avant tout les qualités naturelles du territoire (la qualité de l'environnement et des paysages, la présence de la nature...) qui fondent sa qualité de vie. Il est donc essentiel de préserver ce capital naturel et environnemental. Les élus expriment la volonté de faire de Fier & Usse, un territoire précurseur en matière de transition environnementale.

Bien évidemment, le territoire est soumis à **des dynamiques exogènes fortes** qu'il ne peut maîtriser sans un renforcement des coopérations avec les autres territoires du bassin annécien. Cependant, son évolution récente **questionne aussi fortement la logique de développement et la stratégie d'aménagement** conduites par le territoire lui-même. Le niveau de régulation actuel apparaît largement insuffisant. Le territoire doit être attentif au maintien d'un certain nombre de grands équilibres, environnementaux, sociaux et même fonctionnels et subordonner le rythme d'évolution de sa population au maintien de ces grands équilibres.

Cette ambition intervient dans un contexte particulier : celui de la crise sanitaire et les nouvelles aspirations des ménages qui **vont encore renforcer l'attractivité du territoire**.

La volonté première des élus et l'enjeu premier du Projet de Territoire consistent donc à **préserver ce qui fait l'identité même du territoire**, à savoir **sa qualité de vie rurale et naturelle**.

Plusieurs enjeux permettent de structurer cette première ambition :

## Enjeu 1.1 - Protéger et enrichir les ressources en eau

La préservation des ressources en eau et la recherche de nouvelles ressources sont une priorité pour les élus qui ont identifié différentes actions en lien avec cet enjeu fort.

### Enjeu 1.1

A1.1.1 - Sensibiliser les acteurs du territoire aux bonnes pratiques (qualité, quantité)

### Protéger et enrichir les ressources en eau

A1.1.2 - Tendre vers une meilleure gestion des eaux pluviales (récupération, désimperméabilisation, gestion des espaces verts...) et l'intégrer dans tous les projets d'équipements - **CCFU/Communes**

A1.1.3 - Lutter contre la pollution des cours d'eau

A1.1.4 - Améliorer la gestion de la ressource en eau (création d'un observatoire)

A1.1.5 - Sécuriser la ressource (mettre en exploitation le forage des Combes, construire un nouveau réservoir, interconnexion)

A1.1.6 - Finaliser l'acquisition des parcelles situées dans les périmètres de captage

A1.1.7 - Optimiser le fonctionnement du réseau (renouvellement patrimonial, accélérer la recherche de fuites...)

## Enjeu 1.2 - Réduire la production des déchets

Pour parvenir à réduire les déchets, deux actions principales sont envisagées : le tri des déchets (de nouvelles consignes de tri seront effectives au 1<sup>er</sup> janvier 2023) et le recyclage des déchets notamment grâce à la construction d'une déchetterie intercommunale.

### Enjeu 1.2

A1.2.1 - Construire la déchetterie intercommunale

A1.2.2 - Promouvoir et développer le recyclage des déchets (recyclerie, matériauthèque)

A1.2.3 - Accompagner les habitants dans la réduction des déchets ménagers

A1.2.4 - Accompagner les entreprises dans la gestion de leurs déchets cartons

A1.2.5 - Mettre en oeuvre l'extension des consignes de tri

A1.2.6 - Faciliter le compostage collectif

A1.2.7 - Identifier des sites de stockage pour les déchets inertes

### Réduire la production des déchets

## Enjeu 1.3 - Préserver les ressources naturelles du territoire, la biodiversité et les espaces naturels

Les élus, tenant compte du fait que la qualité de vie et le cadre de vie sont des atouts majeurs du territoire, souhaitent avant tout préserver ces atouts, les renforcer et ne pas altérer les qualités intrinsèques du territoire.

Pour cela, ils souhaitent maintenir en premier lieu les actions déjà effectives sur le territoire qui agissent en faveur de la préservation de la biodiversité : ils s'engagent donc à poursuivre toute la politique qui est mise en place avec le CTENS (Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles veillant à l'entretien des Espaces Naturels Sensibles tout en les protégeant). Ces espaces sont considérés comme une richesse naturelle locale.

Protéger cet environnement qui est perçu comme riche et précieux passe par une connaissance des qualités naturelles du territoire. Pour cela les élus veilleront à ce que ses caractéristiques et son fonctionnement soient mieux connus des habitants. Le plan de sensibilisation veillera également à fluidifier la cohabitation entre le touriste et l'habitant du territoire par exemple. Il sera intéressant d'impliquer l'ensemble de la population dès le plus jeune âge. Les jeunes écoliers pourraient, par exemple, fabriquer des détecteurs de CO2 pour mesurer puis diminuer les émissions réalisées par le territoire et par ses voisins.

Plusieurs actions permettent de traiter cet enjeu :

<b>Enjeu 1.3</b> <b>Préserver les ressources naturelles du territoire, la biodiversité et les espaces naturels</b>	A1.3.1 - Poursuivre le Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles
	A1.3.2 - Mettre en oeuvre les plans de gestion des sites ENS du territoire
	A1.3.3 - Sensibiliser la population aux enjeux de la biodiversité (corridor, milieux, nature ordinaire...)
	A1.3.4 - Assurer une meilleure gestion des espèces exotiques envahissantes sur le territoire - <b>CCFU/Communes</b>
	A1.3.5 - Mettre en place des baux ruraux environnementaux - <b>CCFU/Communes</b>
	A1.3.6 - Accompagner les communes vers une pratique respectueuse des espaces verts communaux - <b>CCFU/Communes</b>
	A1.3.7 - Lutter contre les décharges sauvages - <b>CCFU/Communes</b>

## 1.4 - Préserver les espaces agricoles et favoriser le développement d'une agriculture locale

Comme dans de nombreux territoires français, l'agriculture connaît une forte diminution de son activité depuis plusieurs décennies. Alors qu'elle concernait 12% des emplois en 1975, elle n'en concerne plus que de 2,7% aujourd'hui.

Pour autant, la crise sanitaire récente a entraîné une évolution des priorités chez les Françaises et les Français dans leur pratique du territoire au quotidien. Ainsi, beaucoup recherchent d'abord la qualité de vie vue comme « rurale » tout en ayant à proximité des biens et des services plus « urbains ». Cette tendance accentue fortement la volonté de trouver des produits locaux et issus de circuits courts.

- Les élus souhaitent s'engager pour préserver l'agriculture locale (réduire la vente de terrains agricoles pour catalyser les reprises d'activités tout en développant leur rayonnement). La finalisation de la mise en place des Zones Agricoles Protégées aidera fortement.
- Ils souhaitent renforcer l'accompagnement des projets du territoire en coopération avec les partenaires (Chambre d'Agriculture, Département, Syndicats...), les élus étant conscients d'être tributaires de ces acteurs en matière agricole.
- Les élus souhaitent créer un outil de communication destiné à faire connaître les exploitations agricoles locales et leurs produits en vente directe ou circuits courts (magazine, site internet...).

Plusieurs actions permettent de traiter cet enjeu :

<b>Enjeu 1.4</b> <b>Préserver les espaces agricoles et favoriser le développement d'une agriculture locale</b>	A1.4.1 - Mettre en oeuvre la ZAP sur l'ensemble du territoire de la CCFU
	A1.4.2 - Prendre en compte les enjeux agricoles dans chaque projet d'aménagement
	A1.4.3 - Favoriser le renouvellement des agriculteurs et l'implantation de nouvelles exploitations
	A1.4.4 - Ouvrir un magasin de producteurs - Fruitière de Sillingy - <b>Communes</b>
	A1.4.5 - Valoriser les exploitants agricoles et les points de vente directe ou en circuits courts
	A1.4.6 - Sensibiliser les agriculteurs aux bons gestes à adopter dans les zones agricoles
	A1.4.7 - Faciliter la cohabitation des différents usages du territoire : agriculteurs, promeneurs...
	A1.4.8 - Inciter à la création de jardins partagés portés par des associations - <b>Communes</b>



## 1.5 - Baisser la consommation énergétique du territoire et encourager la production d'énergies renouvelables

La CCFU souhaite poursuivre et renforcer l'information des particuliers et des entreprises sur les dispositifs financiers et techniques existants pour accompagner la transition énergétique et la rénovation du bâti.

Les élus souhaitent ajouter à ces actions de prévention et d'information, l'élaboration d'un diagnostic énergétique des bâtiments publics.

Ce recensement des passifs thermiques permettra de faire un état des lieux pour ensuite engager les rénovations nécessaires (géothermie, photovoltaïque, stockage d'énergie...) afin de rendre les bâtiments plus autonomes et moins énergivores.

Plusieurs actions permettent de traiter cet enjeu :

<b>Enjeu 1.5</b>	A1.5.1 - Définir une politique énergétique du territoire
<b>Baisser la consommation énergétique du territoire et encourager la production d'énergies renouvelables</b>	A1.5.2 - Favoriser la rénovation énergétique des logements et bâtiments tertiaires (avec Haute Savoie Rénovation Énergétique)
	A1.5.3 - Réfléchir à la mise en place d'une aide à la rénovation énergétique propre à la CCFU
	A1.5.4 - Réaliser le diagnostic énergétique des bâtiments publics à l'échelle du territoire - <b>CCFU/Communes</b>
	A1.5.5 - Adhérer au Contrat Chaleur Renouvelable porté par le Syane
	A1.5.6 - Encourager la transition écologique des entreprises du territoire
	A1.5.7 - Réfléchir à la mise en oeuvre d'une stratégie lumière

## 1.6 - Mettre en œuvre une stratégie de sobriété foncière, développer de nouvelles formes urbaines

Le territoire suit les réglementations nationales en matière d'urbanisme, et réduit drastiquement sa consommation foncière afin de préserver l'environnement et les terres agricoles. Cela implique de trouver un compromis intelligent entre le nécessaire effort de densification et la préservation d'un mode d'habitat péri-urbain et rural spécifique au territoire.

La lutte contre l'artificialisation des sols, et la nécessaire maîtrise de la densification des zones pavillonnaires notamment, interroge les logiques d'aménagement, les formes urbaines, et les modèles économiques de production du logement, dans un contexte où la crise sanitaire a

renforcé l'appétence pour la maison individuelle et l'attractivité des villes moyennes au détriment des métropoles.

La question se pose d'une réflexion d'aménagement et d'urbanisation à l'échelle de la CCFU, avec l'évolution des documents d'urbanisme vers un PLU intercommunal.

Plusieurs actions permettent de traiter cet enjeu :

**Enjeu 1.6**

**Mettre en oeuvre une stratégie de sobriété foncière, développer de nouvelles formes urbaines**

A1.6.1 - Encadrer la densification dans les PLU

A1.6.2 - Réaménager et densifier les zones d'activités existantes

A1.6.3 - Intégrer un plan foncier au PLH

A1.6.4 - Elaborer une Charte de la construction





### Enjeu 1.1 Protéger et enrichir les ressources en eau

- A1.1.1 - Sensibiliser les acteurs du territoire aux bonnes pratiques (qualité – quantité)
- A1.1.2 – Tendre vers une meilleure gestion des eaux pluviales (récupération, désimperméabilisation, gestion des espaces verts...) et l'intégrer dans tous les projets d'équipements publics – **CCFU/Communes**
- A1.1.3 - Lutter contre la pollution des cours d'eau
- A1.1.4 - Améliorer la gestion de la ressource en eau (création d'un observatoire)
- A1.1.5 - Sécuriser la ressource (Mettre en exploitation le forage des Combes, construire un nouveau réservoir, interconnexion)
- A1.1.6 - Finaliser l'acquisition des parcelles situées dans les périmètres de captage
- A1.1.7 - Optimiser le fonctionnement du réseau (renouvellement patrimonial, accélérer la recherche de fuites...)

### Enjeu 1.2 Réduire la production des déchets

- A1.2.1 - Construire la déchetterie intercommunale
- A1.2.2 – Promouvoir et développer le recyclage des déchets (recyclerie, matériauthèque)
- A1.2.3 – Accompagner les habitants dans la réduction des déchets ménagers
- A1.2.4 - Accompagner les entreprises dans la gestion de leurs déchets cartons
- A1.2.5 – Mettre en œuvre l'extension des consignes de tri
- A1.2.6 - Faciliter le compostage collectif
- A1.2.7 - Identifier des sites de stockage pour les déchets inertes

### Enjeu 1.3 Préserver les ressources naturelles du territoire, la biodiversité et les espaces naturels

- A1.3.1 – Poursuivre le Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles
- A1.3.2 - Mettre en œuvre les plans de gestion des sites ENS du territoire
- A1.3.3 - Sensibiliser la population aux enjeux de la biodiversité (corridor, milieux, nature ordinaire...)
- A1.3.4 - Assurer une meilleure gestion des espèces exotiques envahissantes sur le territoire - **CCFU/Communes**
- A1.3.5 – Mettre en place des baux ruraux environnementaux – **CCFU/Communes**
- A1.3.6 - Accompagner les communes vers une pratique respectueuse des espaces verts communaux - **CCFU/Communes**
- A1.3.7 - Lutter contre les décharges sauvages - **CCFU/Communes**

### Enjeu 1.4 - Préserver les espaces agricoles et favoriser le développement d'une agriculture locale

- A1.4.1 - Mettre en œuvre la ZAP sur l'ensemble du territoire de la CCFU
- A1.4.2 - Prendre en compte les enjeux agricoles dans chaque projet d'aménagement
- A1.4.3 - Favoriser le renouvellement des agriculteurs et l'implantation de nouvelles exploitations
- A1.4.4 – Ouvrir un magasin de producteurs - Fruitière de Sillingy - **Communes**
- A1.4.5 - Valoriser les exploitants agricoles et les points de vente directe ou de circuits courts
- A1.4.6 - Sensibiliser les agriculteurs aux bons gestes à adopter dans les zones agricoles
- A1.4.7 - Faciliter la cohabitation des différents usages du territoire : agriculteurs, promeneurs...
- A1.4.8 - Inciter à la création de jardins partagés portés par des associations - **Communes**

### Enjeu 1.5 Baisser la consommation énergétique du territoire et encourager la production d'énergies renouvelables

- A1.5.1 – Définir une politique énergétique du territoire
- A1.5.2 – Favoriser la rénovation énergétique des logements et bâtiments tertiaires (Haute Savoie Rénovation Énergétique)
- A1.5.3 – Réfléchir à la mise en place d'une aide à la rénovation énergétique propre à la CCFU
- A1.5.4 – Réaliser le diagnostic énergétique des bâtiments publics à l'échelle du territoire – **CCFU/Commune**
- A1.5.5 – Adhérer au Contrat Chaleur Renouvelable porté par le Syane
- A1.5.6 – Encourager la transition écologique des entreprises du territoire
- A1.5.7 – Réfléchir à la mise en œuvre d'une stratégie lumière

### Enjeu 1.6 Mettre en œuvre une stratégie de sobriété foncière, développer de nouvelles formes urbaines

- A1.6.1 – Encadrer la densification des PLU
- A1.6.2 – Réaménager et densifier les zones d'activités existantes
- A1.6.3 – Intégrer un plan foncier au PLH
- A1.6.4 – Elaborer une Charte de la construction

## AMBITION II – Développer un haut niveau de services et renforcer l'équilibre fonctionnel du territoire

---

La qualité de vie repose sur un compromis entre les qualités naturelles du territoire et ses atouts parmi lesquels le niveau de services mis à disposition des habitants. À cause de sa dynamique démographique, le territoire peine à maintenir une offre de services à la hauteur des besoins et de la demande. L'arrivée d'une population plus urbaine se traduit par une demande accrue de services (petite enfance...) mais aussi des attentes nouvelles (offre culturelle et offre de loisirs...). Malgré les efforts consentis, le territoire demeure encore dépendant des autres territoires pour bon nombre de fonctions.

Fier et Ussez doit devenir un territoire qui allie ruralité et modernité grâce au développement d'un haut niveau de services notamment en matière éducative, sanitaire, sportive et culturelle. Plusieurs pistes d'enrichissement sont évoquées parmi lesquelles le maintien des commerces de proximité, le développement d'une offre de santé du quotidien ou encore le développement des équipements en faveur de la petite enfance.

L'une des craintes exprimées est qu'un développement mal maîtrisé ne finisse par réduire le territoire à la seule fonction résidentielle. Outre le déséquilibre Habitat et Services, le territoire est aussi marqué par un fort déséquilibre entre le nombre d'actifs hébergés et le nombre d'emplois offerts.

Compte tenu de la forte dynamique démographique, ce déséquilibre tend à s'accroître comme le montre la détérioration de l'Indicateur de Concentration d'Emploi ou le taux d'évolution annuel de l'emploi. De fait, seulement 13,9 % des actifs travaillent dans leur commune de résidence et plus de 80 % des actifs travaillent aujourd'hui à l'extérieur du périmètre communautaire, entraînant des difficultés de circulation croissantes. Les élus expriment la volonté d'améliorer l'équilibre fonctionnel du territoire. Cela passe en premier lieu par le développement des équipements et des services mais cela suppose également de rehausser la performance économique du territoire.

Plusieurs enjeux permettent de structurer cette seconde ambition :

### Enjeu 2.1 – Développer les services à la petite enfance

Les élus font le constat d'une certaine carence en matière d'équipements pour la petite enfance dans un contexte de forte croissance démographique. Ils souhaitent établir un schéma d'accueil de la petite enfance qui permettra d'identifier les actions à mettre en œuvre pour apporter des solutions concrètes aux familles. La première des solutions envisagées pour pallier ce manque est la construction d'une crèche qui permettrait d'augmenter l'amplitude horaire (publique, privée ou mixte). D'autres solutions émergent également comme la possible intervention de la CCFU dans la transformation de bâtiments destinés à devenir des établissements « petite enfance » ou encore la diversification de l'offre disponible sur le territoire (RPE, MAM, Haltes-Garderies, Centres de loisirs, accueil temporaire...).

Les élus souhaitent aussi faire confiance aux acteurs qui sont déjà experts et qui œuvrent au quotidien sur le terrain. Ils encourageront les initiatives associatives notamment, même s'ils sont conscients qu'il existe une disparité sur le territoire au sein des communes.

Plusieurs actions permettent de traiter cet enjeu :

<b>Enjeu 2.1</b>  <b>Développer les services à la petite enfance</b>	A2.1.1 - Définir le schéma global d'accueil petite enfance de la CCFU
	A2.1.2 - Aménager une nouvelle crèche de 20 places sur la commune de Sillingy
	A2.1.3 - Aménager une nouvelle crèche de 30 places sur la commune de La Balme de Sillingy
	A2.1.4 - Favoriser l'installation de micro-crèches privées sur le territoire
	A2.1.5 - Favoriser l'installation de MAM (Maison d'Assistantes Maternelles)
	A2.1.6 - Mettre en place un lieu d'accueil parents/enfants pour le soutien à la parentalité

## Enjeu 2.2 - Assurer un parcours éducatif complet dans le territoire

Le territoire, selon les élus, doit se doter de l'ensemble de la panoplie éducative pour éduquer et former les jeunes en son sein. Pour cela, la priorité très clairement identifiée est de construire un lycée public. Au-delà de l'objectif de formation, les élus pointent du doigt les retombées positives en termes de transports. La coopération avec l'Etat, la Région et les territoires voisins est un des moyens qui permettra la réalisation de cet objectif.

Plusieurs actions permettent de traiter cet enjeu :

<b>2.2 - Assurer un parcours éducatif complet dans le territoire</b>	A2.2.1 - Accueillir l'école internationale bilingue
	A2.2.2 - Favoriser l'implantation d'un lycée sur le territoire

## Enjeu 2.3 – Favoriser la pratique sportive

Concernant l'offre sportive, les élus tiennent à développer la pratique du vélo notamment chez les plus jeunes en formant, dès l'école, les jeunes habitants du territoire aux codes et aux bons comportements.

Les élus soulignent l'importance de construire des équipements sportifs de proximité qui permettront d'offrir de nouvelles activités (terrain de tennis, salle polyvalente, volley, badminton, ...).

Plusieurs actions permettent de traiter cet enjeu :

## 2.3 - Favoriser la pratique sportive

A2.3.1 - Rénover les vestiaires du Gymnase de la Mandallaz

A2.3.2 - Rénover le plateau extérieur du Gymnase de la Mandallaz avec création d'une piste d'athlétisme

A2.3.3 - Participer à l'étude du projet de centre aquatique en lien avec les territoires voisins - **CCFU/Communes**

A2.3.4 - Développer les activités de pleine nature (sentiers, vélo route, pistes cyclables) - **CCFU/Communes**

A2.3.5 - Développer la pratique du vélo par l'école - **Communes**

A2.3.6 - Etudier le projet de création d'un nouvel équipement sportif - **Communes**

## Enjeu 2.4 – Accompagner le développement économique du territoire

Basée sur la satisfaction des besoins des entreprises, la politique économique répond aux différentes demandes qui ont été formulées lors d'une réunion de travail regroupant une trentaine d'acteurs économiques. Elle intègre également les orientations économiques du présent projet de territoire, les actions déjà menées par la CCFU et des sujets de stratégie et prospective économique incontournables tels que la densification des zones d'activité dans le cadre de la loi Climat et Résilience.

Plusieurs actions permettent de traiter cet enjeu :

## 2.4 - Accompagner le développement économique du territoire

A2.4.1 - Mettre en place un service d'animation économique du territoire en partenariat avec les différents acteurs économiques locaux et définir la feuille de route de la politique économique de la CCFU

A2.4.2 - Favoriser le développement économique des entreprises du territoire en accompagnant les projets de création, reprise, implantation et développement

A2.4.3 - Participer à la mise en place d'un environnement favorable au développement, à la vie et à la croissance de l'entreprise

A2.4.4 - Favoriser les échanges entre acteurs économiques, partenaires locaux, élus

A2.4.5 - Valoriser les entreprises au service du territoire / valoriser le territoire au service des entreprises

## Enjeu 2.5 – Développer de nouvelles formes de mobilité

Les flux routiers s'intensifient avec la croissance démographique du territoire et son attractivité, posant ainsi plusieurs problématiques : pollution de l'air, dépendance à la voiture individuelle, manque de transports en commun, peu de moyens de transports doux, accroissement des temps de trajet...

La prise de compétence mobilité permet à la CCFU d'exister dans les partenariats et les discussions sur cette question cruciale des déplacements. Les élus souhaitent ainsi développer une expertise en interne et proposer de nouveaux services à la population. L'élaboration d'un schéma directeur cyclable ou encore le travail sur les liaisons piétonnes entre hameaux doit permettre de développer et d'amplifier l'usage de nouveaux modes de déplacement, tout comme la mise en œuvre de pôles d'échanges multimodaux par exemple.

Équiper le territoire est une nécessité mais équiper les habitants va de pair. C'est pourquoi une aide financière pour l'achat d'un vélo électrique pourrait voir le jour pour valoriser la pratique du vélo pour tous.

Les élus souhaitent, dans cette démarche, intégrer plusieurs acteurs, à commencer par les acteurs économiques du territoire pour inciter le covoiturage professionnel ou le stop organisé. Avec les territoires extérieurs, notamment et surtout l'agglomération d'Annecy, les élus souhaitent coopérer intelligemment pour organiser la mobilité interterritoriale puisque les flux entre les deux zones sont très importants, notamment en ce qui concerne les migrations pendulaires.

L'enjeu de mutualisation est donc fort notamment à l'échelle du bassin de mobilité (SIBRA / Région).

Les élus font aussi une priorité de l'augmentation de la cadence des transports en commun pour maximiser les temps de trajet sur une ligne principale alimentée par des antennes. Pour cela, il est envisagé de développer de nouvelles méthodes de déplacement pour le territoire, comme le transport à la demande.

Plusieurs actions permettent de traiter cet enjeu :

<b>2.5 - Développer de nouvelles formes de mobilité</b>	A2.5.1 - Elaborer un plan de mobilité simplifié
	A2.5.2 - Structurer la communauté dans le domaine de la mobilité (création d'un service dédié, développement de partenariats : SIBRA, Agence Écomobilité)
	A2.5.3 - Mettre en place le comité des partenaires de la mobilité
	A2.5.4 - Mettre en oeuvre les actions du schéma de mobilité (développer des alternatives au transport individuel)
	A2.5.5 - Poursuivre le développement de la mobilité douce : réaliser le Schéma Directeur Cyclable
	A2.5.6 - Mettre en oeuvre les actions du Schéma Directeur Cyclable (mailler le territoire d'itinéraires cyclables)

## Enjeu 2.6 – Favoriser la culture pour chacun

Les élus souhaitent mettre à disposition de la population une offre diversifiée et complète en matière culturelle, sportive et de loisirs. Pour cela, ils évoquent la volonté de multiplier les ententes intercommunales pour mutualiser les activités (en fonction de l'existant). Un des moyens pour y parvenir serait de travailler plus fortement avec les associations et leurs présidents et uniformiser les aides qui leur sont attribuées pour rendre plus cohérent leur fonctionnement sur l'ensemble du territoire.

Diversifier l'offre culturelle passe aussi par le renforcement des arts scéniques, notamment pour le spectacle vivant qui pourrait être couplé avec les espaces naturels qui font la richesse du territoire. Les élus évoquent le rôle majeur que peuvent jouer les ENS dans le développement de l'offre culturelle à l'extérieur.

Plusieurs actions permettent de traiter cet enjeu :

---

### 2.6 - Favoriser la culture pour chacun - Communes

A2.6.1 - Développer l'offre culturelle en lien avec l'auditorium de Sillingy

---

A2.6.2 - Etudier le projet d'implantation d'une médiathèque

---

A2.6.3 - Etudier la création d'une Maison de la Culture incluant une école de musique

---

A2.6.4 - Mettre en place le dispositif "Micro-folie" sur la commune de La Balme de Sillingy

---

## Enjeu 2.7 – Développer de nouveaux services et lieux dédiés à la jeunesse

Le constat de carence en offre ne concerne pas uniquement la petite enfance. La jeunesse a également besoin de nouveaux services. Des actions viendront compenser la disparition des MJC's, comme par exemple le renforcement des centres de loisirs du territoire.

---

### Enjeu 2.7 Développer de nouveaux services et lieux dédiés à la jeunesse - Communes

A2.7.1 - Aménager des aires de jeux

---

A2.7.2 - Réfléchir à la mise en place d'un dispositif de type "Maison des Parents"

---

A2.7.3 - Réfléchir à la mise en place d'un éducateur / animateur de prévention pour les ados

---

A2.7.4 - Développer les services d'accueil périscolaires et extrascolaires

---







## Développer un haut niveau de services et renforcer l'équilibre fonctionnel du territoire

### Enjeu 2.1 Développer les services à la petite enfance

- A2.1.1 – Définir le schéma global d'accueil de la petite enfance de la CCFU
- A2.1.2 – Aménager une nouvelle crèche de 20 places sur la commune de Sillingy
- A2.1.3 – Aménager une crèche de 30 places sur la commune de La Balme de Sillingy
- A2.1.4 – Favoriser l'installation de micro crèches privées sur le territoire
- A2.1.5 – Favoriser l'installation de Maison d'Assistantes Maternelles (MAM)
- A2.1.6 – Mettre en place un lieu d'accueil parents/enfants pour le soutien de la parentalité

### Enjeu 2.2 Assurer un parcours éducatif complet dans le territoire

- A2.2.1 – Accueillir l'école internationale bilingue
- A2.2.2 – Favoriser l'implantation d'un lycée sur le territoire

### Enjeu 2.5 Développer de nouvelles formes de mobilité

- A2.5.1 – Élaborer un plan de mobilité simplifié
- A2.5.2 – Structurer la communauté dans le domaine de la mobilité (Création d'un service dédié et développement de partenariats : SIBRA – Agence Ecomobilité...)
- A2.5.3 – Mettre en place le comité des partenaires de la mobilité
- A2.5.4 – Mettre en œuvre les actions du schéma de mobilité (développer des alternatives au transport individuel...)
- A2.5.5 – Poursuivre le développement de la mobilité douce : réalisation du Schéma Directeur Cyclable
- A2.5.6 – Mettre en œuvre les actions du Schéma Directeur Cyclable (mailler le territoire d'itinéraires cyclables)

### Enjeu 2.3 Favoriser la pratique sportive

- A2.3.1 – Rénover les vestiaires du Gymnase de la Mandallaz
- A2.3.2 – Rénover le plateau extérieur du Gymnase de la Mandallaz avec création d'une piste d'athlétisme
- A2.3.3 – Participer à l'étude du projet de centre aquatique en lien avec les territoires voisins – **CCFU/Communes**
- A2.3.4 – Développer les activités de pleine nature (sentiers, vélo route, pistes cyclables) **CCFU/Communes**
- A2.3.5 – Développer la pratique du vélo par l'école - **Communes**
- A2.3.6 – Étudier le projet de création d'un nouvel équipement sportif - **Communes**

### Enjeu 2.4 Accompagner le développement économique du territoire

- A2.4.1 – Mettre en place un service d'animation économique en partenariat avec les acteurs économiques locaux et définir une feuille de route de la politique économique de la CCFU
- A2.4.2 – Favoriser le développement économique du territoire en accompagnant les projets de création, reprise, implantation et développement
- A2.4.3 – Participer à la mise en place d'un environnement favorable au développement, à la vie et à la croissance de l'entreprise
- A2.4.4 – Favoriser les échanges entre acteurs économiques, partenaires locaux, élus
- A2.4.5 – Valoriser le territoire au service des entreprises / Valoriser les entreprises au service du territoire

## Enjeux portés par les communes

### Enjeu 2.6 – Favoriser la culture pour chacun

- A2.6.1 – Développer l'offre culturelle en lien avec l'Auditorium de Sillingy
- A2.6.2 – Étudier le projet d'implantation d'une médiathèque
- A2.6.3 – Étudier la création d'une Maison de la Culture incluant une école de musique
- A2.6.4 – Mettre en place le dispositif « Micro-folie » sur la commune de La Balme de Sillingy

### Enjeu 2.7 Développer de nouveaux services et lieux dédiés à la jeunesse

- A2.7.1 – Aménager des aires de jeux
- A2.7.2 – Réfléchir à la mise en place d'un dispositif de type « Maison des Parents »
- A2.7.3 – Réfléchir à la mise en place d'un éducateur/animateur de prévention pour les ados
- A2.7.4 – Développer les services d'accueil périscolaires et extrascolaires

## AMBITION III. Préserver l'équilibre social et générationnel et la qualité du lien social

---

L'évolution de la population est principalement due au solde migratoire. Près de 50 % des ménages ont emménagé dans leur logement depuis moins de 10 ans. Cette croissance rapide de la population par apport de populations extérieures ayant généralement des revenus élevés, tend à renchérir le coût de la vie dans le territoire et notamment le coût du logement. Ce qui laisse présager des difficultés de plus en plus grandes pour certaines catégories de population à venir ou à demeurer sur le territoire.

Si le territoire connaît un taux de pauvreté particulièrement bas et un rapport interdécile modéré, les inégalités ont tendance à se renforcer entre des populations travaillant à l'extérieur et bénéficiant de salaires élevés (notamment les transfrontaliers) et les populations historiques.

Les élus sont attentifs au fait que le territoire ne devienne pas un territoire privilégié pour populations à fort pouvoir d'achat avec comme conséquence, la difficulté des populations « historiques » à demeurer sur le territoire. La volonté clairement exprimée est de ne pas voir le territoire Fier & Usse se transformer en banlieue chic pour cadre à fort pouvoir d'achat.

De ce point de vue la politique de l'habitat et notamment la politique du logement aidé apparaissent clairement comme une solution avec la nécessité de diversifier l'offre mais aussi de la rendre plus accessible.

Outre l'équilibre social, le territoire doit aussi être attentif à son équilibre générationnel. Si le territoire peut aujourd'hui s'appuyer sur une population particulièrement jeune avec un indice de vieillissement de 50 (ce qui signifie qu'il y a 50 personnes de plus de 65 ans pour 100 personnes de moins de 20 ans), il est aussi confronté au vieillissement de sa population avec une augmentation de près de 90 % des plus de 60 ans en 10 ans. Le territoire doit donc anticiper le vieillissement de sa population en définissant les modalités qui permettent d'assurer un parcours résidentiel complet des seniors et en développant les services permettant le maintien à domicile.

Enfin, il est nécessaire d'être attentif au maintien de la convivialité et de la qualité du lien social dans le territoire. L'arrivée importante de nouvelles populations tend à modifier le rapport au territoire d'une manière plus consumériste de la part des nouveaux arrivants. Il est nécessaire que les habitants s'approprient le territoire et ne le vivent pas comme un simple territoire d'opportunité. Le rôle des communes, mais aussi des associations, est déterminant pour le maintien de la qualité du lien social et du vivre ensemble.

Plusieurs enjeux forts permettent de structurer cette troisième ambition :

### Enjeu 3.1 – Faciliter l'accès aux services administratifs et réduire la fracture numérique

Une des ruptures technologiques et sociétales que nous connaissons actuellement est l'avènement du télétravail. Pour attirer les entreprises et certains salariés qui travailleraient à

l'extérieur, les élus souhaitent couvrir l'ensemble du territoire d'ici la fin du mandat avec le THD (Très Haut Débit).

Le développement du télétravail, parce qu'il entraîne parfois un isolement social, est régulièrement associé au développement du coworking. Les élus souhaitent ainsi créer un espace dédié à cette tendance. Les réflexions actuelles sont portées par la commune de Sillingy qui pourrait accueillir un espace de coworking.

Enfin, pour ramener de la proximité et des services au plus près des habitants, les élus évoquent avec évidence la mise en place de l'Espace France Services.

Plusieurs actions permettent de traiter cet enjeu :

<b>3.1 - Faciliter l'accès aux services administratifs et réduire la fracture numérique</b>	A3.1.1 - Construire de nouveaux locaux pour France Services
	A3.1.2 - Renforcer l'accès à la fibre et au THD
	A3.1.3 - Développer le soutien à la formation numérique

### Enjeu 3.2 – Diversifier l'offre d'habitat et définir une politique du logement accessible

L'arrivée de nouveaux habitants entraîne une hausse du prix de l'immobilier et une quasi-incompatibilité avec le modèle d'habitat « historique » (maisons individuelles sur des terrains étendus). Ainsi, les élus souhaitent tester de nouvelles formes d'habitat pour compenser les manques du territoire.

Face aux difficultés que certains habitants peuvent connaître pour se loger, notamment par le manque de logements accessibles, les élus souhaitent développer le logement social avec la refonte du Programme Local de l'Habitat (PLH). Cet engagement serait couplé à un accompagnement vers la sortie des logements sociaux, en collaboration avec les bailleurs sociaux, pour aider certaines personnes à retourner dans la vie active et éviter les abus. Pour cela, le territoire doit donc se doter de logements de transition, dits intermédiaires.

Enfin, pour organiser le maillage géographique nécessaire à l'équilibre du territoire, la mise en place d'une politique intercommunale de gestion du logement social semble être la solution préisée par la CCFU qui veut rassembler les différents acteurs à travers des instances de partage et de concertation pour bénéficier d'une vision globale et évaluer régulièrement les besoins.

Plusieurs actions permettent de traiter cet enjeu :

---

**Enjeu 3.2**                    A3.2.1 - Elaborer le nouveau Programme Local de l'Habitat

---

**Diversifier l'offre**                    A3.2.2 - Mettre en oeuvre les actions du nouveau PLH

---

**d'habitat et définir une politique du logement accessible**

### Enjeu 3.3 – Anticiper le développement des fractures sociales et accompagner les personnes les plus en difficulté

La première des missions que se donnent les élus est d'identifier le mieux possible les personnes en difficulté. Pour aider les plus jeunes, le CCAS joue déjà un rôle important sur le territoire en veillant à ce que tous les enfants puissent bénéficier d'un accès à une licence sportive (en lien avec le Pass' Sport de l'Etat). En la matière, les élus pensent qu'il faut travailler de concert avec les acteurs de terrain comme les écoles par exemple. Mais ce sont surtout les associations (les clubs sportifs notamment) que les élus souhaitent mobiliser notamment lors de leurs assemblées générales. D'autres acteurs doivent également être concernés, comme le Département et la Région.

Toutefois, le Pôle Médico Social reste l'outil le plus adapté pour chercher ceux qui ont des besoins mais qui ne se manifestent pas. C'est pourquoi les élus souhaitent accentuer son rôle sur l'ensemble du territoire (relever les impayés de factures d'eau et d'électricité...).

Pour les plus âgés, parfois isolés et qui sont en difficulté, les élus suggèrent de regarder du côté des allocations minimum vieillesse, avec les ADMR, le but étant de ne laisser personne au bord de la route. La création de points d'écoute et de médiation permettrait aussi d'y parvenir.

L'uniformisation des aides est une priorité pour permettre au territoire d'être équilibré. L'accompagnement à l'échelle du territoire doit permettre un accès à toutes et tous à des activités diversifiées, que ce soit pour l'accès au sport ou pour l'accès à la culture. Les élus souhaitent par exemple rendre plus accessible l'ensemble des bibliothèques communales. Chacune et chacun doit pouvoir s'émanciper avec l'offre qui sera créée.

Enfin, pour que ces outils puissent fonctionner, tout le monde s'accorde sur le fait qu'il faudra à tout prix informer la population de l'ensemble des aides mises à leur disposition et bien communiquer pour sensibiliser.

Plusieurs actions permettent de traiter cet enjeu :

<b>Enjeu 3.3</b>  Anticiper le développement des fractures sociales et accompagner les personnes les plus en difficulté -  <b>Communes</b>	A3.3.1 - Mieux identifier les personnes en difficulté
	A3.3.2 - Développer l'accueil discret
	A3.3.3 - Favoriser l'accès aux droits
	A3.3.4 - Créer des paniers solidaires de produits locaux distribués en AMAP
	A3.3.5 - Créer le pôle intercommunal des services à la personne
	A3.3.6 - Réfléchir à la mise en place d'un CIAS

### Enjeu 3.4 – Anticiper le vieillissement de la population et développer le lien intergénérationnel

Pour rester dans la thématique de l'habitat, les élus croient en l'habitat intermédiaire co-générationnel (foyers logements, Résidence autonomie) accessible à tous les revenus. Cela permettrait, au-delà de la diversification de l'habitat pour les aînés, de créer des liens au sein de la population.

Le partage entre les plus jeunes et les plus âgés ne doit pas et ne peut pas se faire uniquement par l'habitat, c'est pourquoi les élus veulent entamer un travail de sensibilisation des jeunes au respect des plus anciens en organisant des actions de rapprochement et des temps de partage.

Enfin, le territoire doit aussi permettre à ses aînés de pouvoir se déplacer plus facilement en renforçant leur mobilité, notamment par du transport solidaire et à la demande.

Plusieurs actions permettent de traiter cet enjeu :

<b>Enjeu 3.4</b>  Anticiper le vieillissement de la population et développer un lien inter-générationnel -  <b>Communes</b>	A3.4.1 - Favoriser le maintien à domicile
	A3.4.2 - Réfléchir au développement des résidences intermédiaires co-générationnelles
	A3.4.3 - Créer un service d'accueil de jour et d'animation pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap
	A3.4.4 - Mieux communiquer auprès des proches et des aidants
	A3.4.5 - Réunir les acteurs autour d'événements fédérateurs
	A3.4.6 - Lutter contre l'isolement
	A3.4.7 - Organiser des animations à destination des personnes âgées et retraitées dans le cadre de la Semaine Bleue

## Enjeu 3.5 - Développer l'autonomie sanitaire du territoire notamment pour la santé du quotidien

Les territoires se veulent de plus en plus résilients pour assurer leur résistance aux crises climatique, sociale et sanitaire qui sont déjà perceptibles. Ainsi, la question de la santé est primordiale si le territoire souhaite être autonome.

Pour cela, les élus évoquent l'importance de créer un centre de santé sur le territoire pour diversifier l'offre actuelle et ainsi couvrir la santé du quotidien pour tous les âges. Certains évoquent également la création d'un centre de radiologie pour rendre l'offre plus complète ou la volonté de pallier le manque de professions paramédicales (bien-être, ostéopathie...).

Aujourd'hui, les pratiques des « médecins de village » ne sont plus les mêmes qu'il y a trente ans. Non seulement certains territoires sont désertés par l'offre de santé, mais d'autres souffrent d'un manque d'amplitude horaire pour les accidents de la vie nécessitant une prise en charge urgente. Pour améliorer la situation sur le territoire, les élus souhaiteraient développer un service de médecine de garde pour les soirées, les nuits et les week-ends (SOS médecins, Médecin 24/24...).

Au-delà de la santé du quotidien, les élus portent une volonté forte à veiller sur les aînés du territoire afin de leur assurer une santé digne. Le développement du parcours senior est donc une priorité, avec la création d'équipements polyvalents proposant un nouveau format d'hébergement collectif (maisons partagées avec des structures co-générationnelles).

Et parce que nos seniors souhaitent de plus en plus éviter de quitter leur domicile, et que la tendance nationale va aussi dans ce sens, les élus souhaitent mettre l'accent sur le maintien à domicile. Pour ce faire, il faut d'abord renforcer les moyens humains : accueillir les aides soignantes à domicile en leur proposant un accompagnement pour se loger par exemple.

Plusieurs actions permettent de traiter cet enjeu :

### 3.5 - Développer l'autonomie sanitaire du territoire, notamment pour la santé au quotidien - Communes

A3.5.1 - Favoriser l'implantation de maisons de santé

A3.5.2 - Attirer de nouveaux professionnels de santé et développer une offre de soins complète à l'échelle du territoire

## Enjeu 3.6 – Favoriser la cohésion du territoire

Les élus veulent renforcer les liens de proximité entre le CCAS, les habitants et les communes du territoire. Ils craignent néanmoins qu'un passage en CIAS ne nuise à l'intérêt collectif du territoire.

Par la mutualisation des moyens humains et matériels, comme déjà évoqué, le territoire pourra redynamiser la vie associative et pallier la baisse du nombre de bénévoles. Les communes devront également renforcer leur soutien aux associations et les accompagner plus fortement (équipements, infrastructures...). Les difficultés qu'elles pourraient rencontrer seront identifiées lors du Forum des associations qui permettra un vrai recensement du territoire.

Plusieurs actions permettent de traiter cet enjeu :

---

### Enjeu 3.6 - Favoriser la cohésion du territoire -

#### Communes

---

A3.6.1 - Valoriser les associations

---

A3.6.2 - Uniformiser les aides destinées aux associations

---

A3.6.3 - Recréer une dynamique bénévole

---

A3.6.4 - Organiser des cafés participatifs

---

A3.6.5 - Mieux accueillir les nouveaux habitants

---







## Ce qu'il faut retenir de l'ambition III

### Préserver l'équilibre social et générationnel et la qualité du lien social

#### Enjeu 3.1 - Faciliter l'accès aux services administratifs et réduire la fracture numérique

- A3.1.1 – Construire de nouveaux locaux pour France Services
- A3.1.2 – Renforcer l'accès à la fibre et au THD
- A3.1.3 – Développer le soutien à la formation numérique

#### Enjeu 3.2 Diversifier l'offre d'habitat et définir une politique du logement accessible

- A3.2.1 – Élaborer le nouveau Programme Local de l'Habitat
- A3.2.2 – Mettre en œuvre les actions du nouveau PLH

### Enjeux portés par les communes

#### Enjeu 3.3 Anticiper le développement des fractures sociales et accompagner les personnes les plus en difficulté

- A3.3.1 – Mieux identifier les personnes en difficulté
- A3.3.2 – Développer l'accueil discret
- A3.3.3 – Favoriser l'accès aux droits
- A3.3.4 – Créer des paniers solidaires de produits locaux distribués en AMAP
- A3.3.5 – Créer le pôle intercommunal des services à la personne - CCFU
- A3.3.6 – Réfléchir à la mise en place d'un CIAS

#### Enjeu 3.6 – Favoriser la cohésion du territoire

- A3.6.1 – Valoriser les associations
- A3.6.2 – Uniformiser les aides destinées aux associations
- A3.6.3 – Recréer une dynamique bénévole
- A3.6.4 – Organiser des cafés participatifs
- A3.6.5 – Mieux accueillir les nouveaux habitants

#### Enjeu 3.4 Anticiper le vieillissement de la population et développer le lien intergénérationnel

- A3.4.1 – Favoriser le maintien à domicile
- A3.4.2 – Réfléchir au développement des résidences intermédiaires co-générationnelles
- A3.4.3 – Créer un service d'accueil de jour et d'animation pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap
- A3.4.4 – Mieux communiquer auprès des proches et des aidants
- A3.4.5 – Réunir les acteurs autour d'événements fédérateurs
- A3.4.6 – Lutter contre l'isolement
- A3.4.7 - Organiser des animations à destination des personnes âgées et retraitées dans le cadre de la Semaine Bleue

#### Enjeu 3.5 Développer l'autonomie sanitaire du territoire, notamment pour la santé au quotidien

- A3.5.1 – Favoriser l'implantation de maisons de santé
- A3.5.2 – Attirer de nouveaux professionnels de santé et développer une offre de soins complète à l'échelle du territoire

## AMBITION IV. Garantir l'autonomie politique du territoire tout en développant des partenariats équilibrés avec les territoires voisins

---

Le territoire Fier & Ussets s'inscrit dans un grand bassin territorial de près de 300 000 habitants et 125 000 emplois polarisés par l'agglomération d'Annecy et regroupant pas moins de 6 EPCI. Il s'intègre totalement dans la zone d'emploi d'Annecy. Trois des sept communes sont d'ores et déjà intégrées à l'unité urbaine d'Annecy. L'analyse des pratiques territoriales montre que les interactions entre le territoire Fier & Ussets et l'agglomération d'Annecy sont nombreuses. Près de 52.92 % des actifs du territoire travaillent dans l'agglomération d'Annecy. Dans le même temps, 33 % des emplois de la CCFU sont occupés par des actifs habitant la CA du Grand Annecy.

Cette analyse montre que les équipements et services de l'agglomération annécienne sont largement utilisés par les habitants du territoire concernant les soins spécialisés, les loisirs, les études, les achats d'équipements et même de la santé du quotidien et les courses alimentaires.

Ce constat nous conduit à penser que le territoire ne doit pas s'isoler. Il doit au contraire chercher à renforcer ses coopérations avec les territoires voisins. Néanmoins, les élus réaffirment leur volonté de garantir l'autonomie politique du territoire et de renforcer sa capacité à faire des choix.

Un certain nombre de grands enjeux, au premier rang desquels la mobilité, ne peut être relevé que dans le cadre de coopérations renforcées. Au-delà, la régulation des grandes dynamiques territoriales, en matière d'habitat, en matière économique, en matière sociale même, suppose de renforcer les coopérations avec les territoires voisins, au premier rang desquels l'agglomération d'Annecy.

Les élus souhaitent collaborer avec les territoires voisins notamment sur le financement des grands équipements. Une piscine par exemple, devrait permettre à tous les enfants des environs de pouvoir apprendre à nager et ne bénéficierait pas uniquement aux enfants du territoire mais à ceux du bassin de vie. C'est pourquoi des réflexions communes avec les territoires voisins doivent être entamées et suivies pour ce type d'infrastructure.

Au niveau du tourisme, la compétence ne peut pas être uniquement supportée par la CCFU. La mobilité, une fois de plus, sera la clé de la collaboration entre les deux territoires pour fluidifier les axes routiers du bassin de vie et améliorer la qualité du tourisme proposé.

Le territoire s'est doté d'un SCOT mais les élus sont convaincus qu'un SCOT à l'échelle du bassin de vie serait plus pertinent et renforcerait la lisibilité des actions souhaitées. La CC Rumilly Terre de Savoie a d'ailleurs exprimé son souhait et engagé les démarches pour intégrer celui du Bassin Annécien. Si l'on prend l'exemple du « Zéro Artificialisation Nette », les tendances entre le Grand Annecy et la CCFU ne sont pas les mêmes : il y a une volonté de freiner massivement les constructions du côté d'Annecy, volonté qui ne correspond pas à la réalité du territoire de la CCFU (alors même que le SCOT a permis de sauver 50% des zones artificialisables).

Quelques exemples :

- Financer de grands équipements à l'échelle de plusieurs territoires
- Etablir une stratégie foncière et urbanistique à grande échelle

- Préserver les ressources et les paysages en dépassant le périmètre intercommunal
- Créer un tourisme de coopération
- Harmoniser les services et les aides avec les autres territoires
- Diversifier l'économie par la coopération interterritoriale

En 2021, la CCFU a pris la compétence mobilité pour intervenir sur ce sujet à enjeux, mais comme la loi le permet, elle a laissé la gestion des Transports Scolaires à la Région.

Par délibération en date du 29 septembre 2022, la CCFU est entrée au capital de la SIBRA, pour réfléchir avec le Grand Annecy au développement et à l'amélioration de la liaison en transports en commun entre les deux territoires. Des actions sont également menées sur la mobilité (Schéma Directeur Cyclable, subvention de vélos électriques...) et sur les alternatives à la voiture individuelle (pôle d'échanges multimodaux, covoiturage...).